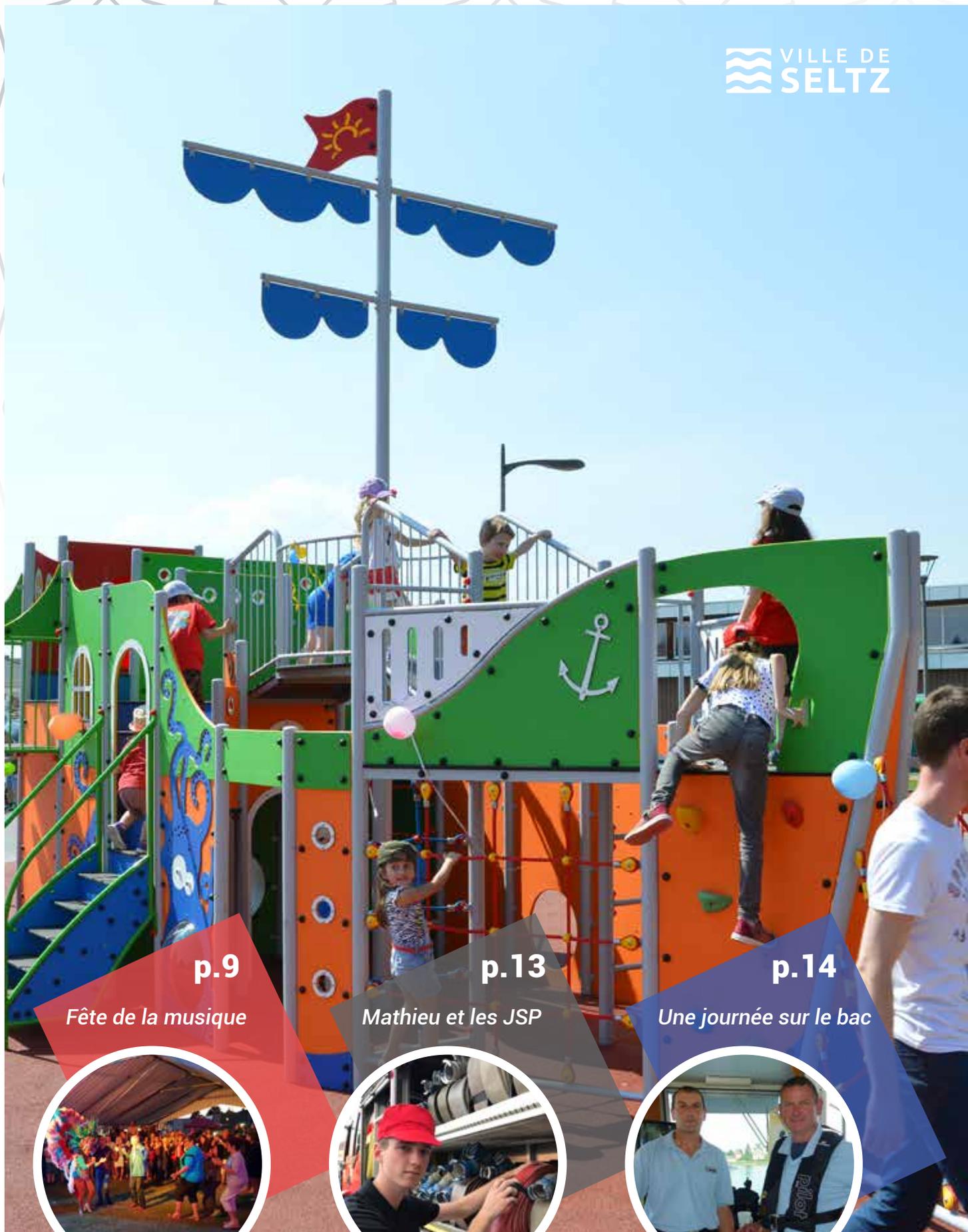


AU CŒUR DE SELTZ



VILLE DE
SELTZ

N°5 - été 2018



p.9

Fête de la musique



p.13

Mathieu et les JSP



p.14

Une journée sur le bac





L'INVITÉ DE LA RÉDACTION SACHA THOMANN



**RETROUVEZ Désormais
LES COUPS DE CŒUR
DE L'INVITÉ DE LA RÉDACTION
AU FIL DE VOTRE MAGAZINE**

Sacha fait partie de ces personnes qui forcent l'admiration

Né à Wissembourg, il s'installe à Seltz en 1997. Marié et père de famille, il travaille chez Dow en tant que responsable d'intervention et gère ainsi la sécurité des personnes et des lieux. Une responsabilité lourde à porter puisque Sacha est le dernier garant à habilitier les personnes à entrer dans les zones à risque.

Également Sapeur-Pompier bénévole depuis 26 ans et actuellement au poste d'adjudant, il ne compte plus le nombre de ses interventions à Seltz et cite entre autres l'impressionnante tempête de 1999 pour laquelle il a été mobilisé durant 6 jours d'affilée.

Cycliste invétéré, il rallie chaque jour son lieu de travail à vélo avec une moyenne de 10.000 km par an au compteur et pousse parfois jusqu'à la cathédrale de Strasbourg «pour prendre un petit café en terrasse». Sa garde-robe spéciale vélo ferait d'ailleurs pâlir d'envie n'importe quel fashion-addict ; il nous confie que chaque tenue a ses accessoires assortis : gants, lunettes, gourde,... il ne tolère aucune faute de goût.

Il y a deux ans, il a rendu un émouvant hommage à son grand-père en faisant sur son deux roues le trajet le conduisant à Rotterdam au fil du Rhin. L'an dernier, il a réitéré l'exploit en ralliant Mézières-sur-Issoire, le lieu d'évacuation de nombreux seltzois pendant la seconde guerre mondiale. Des performances qui ont fait monter le compteur de Sacha à une moyenne de 10.000 km par an à vélo.

Les talents de cet homme sont innombrables : cuisine, menuiserie... c'est à se demander comment les 24h d'une journée peuvent lui suffire. Il privilégie malgré tout sa famille, et c'est avec une pointe d'humour qu'il nous confie que sa fille lui lance souvent un «Merci Monsieur on n'achète rien» lorsqu'il rentre de ses périples.

Un homme dont on aurait tort de ne pas valoriser le savoir-faire et l'engagement sans faille.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Jean-Luc Ball

COORDINATION

Mylène Heck

COMITÉ DE RÉDACTION

Aline Itzel, Christophe Ebele,
Anne-Caroline Thibault,
Mylène Heck

Merci au Comité Consultatif de la Culture et de la Communication pour son concours.

GRAPHISME Juliebellule

www.juliebellule.com

IMPRESSION

Modern Graphic, Soufflenheim

DÉPÔT LÉGAL

6393/85

www.ville-seltz.fr

mairie@ville-seltz.fr

facebook : au coeur de Seltz

SOMMAIRE

Gérer, financer	p.06
Communiquer, animer	p.08
Grandir	p.18
Faire bouger	p.22
Valoriser	p.24
Conseils Municipaux	p.25
Les Infos	p.32
Se connecter	p.40
Carnet de famille	p.46
Se souvenir	p.48

EDITO - *Le mot du Maire*

CHÈRES SELTZOISES ET CHERS SELTZOIS,

En cette période estivale, nous serons nombreux à pouvoir nous reposer, à profiter d'un moment de répit de quelques jours bien mérité. Je souhaite ainsi, à chacun d'entre vous, beaucoup de repos et des instants de plaisir. Profitez de ce temps pour prendre du recul, relativiser les soucis quotidiens et surtout vous ressourcer afin de revenir avec une belle énergie propice à une deuxième partie 2018 sereine et constructive.

Mais avant de penser à nos vacances, j'aimerais évoquer avec vous l'importance d'aider son prochain. Nous serons nombreux à pouvoir profiter de vacances cet été, malheureusement, tout le monde n'aura pas cette chance. Mes pensées vont vers eux.

Cela m'amène à vous parler de « notre marche contre le cancer » et l'association « CŒUR DES SABLES » qui nous tiennent particulièrement à cœur avec pour début, une initiative pleine de bonté de notre conseillère Betty HOLTZMANN. En 2017, Betty nous a soumis l'idée d'organiser une marche contre le cancer. Ainsi, avec le concours de Bruno BARTOLI, Betty s'est rapprochée de l'association CŒUR DES SABLES située à Haguenau, et dont vous trouverez les détails sur son fonctionnement en page 5. Avec l'aide de mon adjoint Gilbert SCHMITT, des membres de sa commission, mais aussi de nombreux bénévoles, a eu lieu mi-septembre notre 1^{ère} Marche contre le Cancer « GO SALETIO ». Cette manifestation qui a remporté un franc succès, puisqu'elle a rassemblé près de 600 participants, a permis de remettre à cette association l'intégralité du bénéfice, soit 3900 €. L'association « CŒUR DES SABLES » œuvre en faveur des personnes ayant été malades, ou étant atteintes d'un cancer en reversant l'intégralité de ses bénéfices à l'Euro près pour l'acquisition de matériel, ou par la mise en place d'ateliers. L'idée à présent est d'associer notre manifestation « Go Saletio » et l'action de « Cœur des Sables » pour apporter quelque chose de nouveau à Seltz et ses environs avec une devise qui nous tient à cœur : « Seul on va vite mais ensemble, nous irons plus loin ». Ainsi, en collaboration étroite avec le Docteur Stéphane GRANDADAM et son épouse Aurélie qui gèrent cette association, nous avons décidé de créer dès septembre de cette année des « Ateliers Bien-Être » en notre chère ville de SELTZ. Des thérapeutes locaux dans le domaine du yoga, de la réflexologie plantaire, de la sophrologie, du tai-chi, du pilate, de la marche nordique, tout comme une diététicienne animeront un programme de soutien et de remise en forme au service du bien-être des personnes du secteur atteintes d'un cancer ou en rémission.

La Commune mettra à disposition de cette association une salle adaptée à ces ateliers et Dominique FRIEDMANN, une bénévole, s'est proposée de coordonner localement cette initiative louable qui évitera à ces patients de se déplacer à Haguenau voire Strasbourg.

Je lance un appel à vous toutes et à vous tous afin de faire un maximum de publicité autour de vous pour que nous soyons les plus nombreux possible le samedi 15.09.2018 pour notre 2^{ème} édition de « GO SALETIO ». En effet, les bénéfices de cette manifestation permettront chaque année de financer les interventions des thérapeutes.

Au nom de tous les habitants de Seltz, je tiens à remercier sincèrement et chaleureusement Betty pour avoir initié cette course qui débouche sur ce projet novateur à caractère humain.

Que vous partiez en voyage au bout du monde ou que vous restiez chez vous pour apprécier le plaisir quotidien de votre domicile, je vous souhaite de grands et agréables moments de sérénité !

Bonnes vacances, bel été à vous.

Votre Maire,
JEAN-LUC BALL



LIEBE MITBÜRGERINNEN UND MITBÜRGER,

Während der Sommerpause werden viele von uns die Auszeit nutzen um sich auszuruhen, sich zu erholen und ein wohlverdienten Urlaub zu genießen. Ich wünsche jedem von euch viel Ruhe und eine schöne Zeit mit Familie und Freunden. Nutzen Sie diese Zeit und lehnen Sie sich zurück, relativieren Sie die täglichen Sorgen. Nutzen Sie diese Zeit um Energie für die 2. Jahreshälfte aufzutanken.

Aber bevor ich mir über den Sommerurlaub Gedanken mache, möchte ich ein wichtiges Thema erwähnen, und zwar die Notwendigkeit Anderen zu helfen. Nicht alle von uns werden diesen Sommer genießen können, meine Gedanken gehen an diese Menschen.

Das bringt mich auf das Thema unseres «Laufen gegen Krebs» und der Verein « Coeur des Sables », Verein den wir besonders schätzen. Ein Lauf gegen Krebs, eine Initiative unserer Gemeinderätin Betty HOLTZMANN. 2017 stellte uns Betty die Unterstützungskampagne vor, einen Lauf gegen Krebs zu organisieren. So hat sich Betty mit Hilfe von Bruno BARTOLI an den Verein Coeur des Sables in Haguenau gewandt. Auf Seite 5 können Sie nähere Informationen zu Coeur des Sables finden. Mit Hilfe meines Stellvertreters Gilbert SCHMITT, der Mitgliedern seiner Kommission Sports et Loisirs, aber auch vielen Freiwilligen, fand Mitte September der erste Lauf gegen Krebs « GO SALETIO » statt.

Diese Veranstaltung war ein sehr großer Erfolg, nahezu 600 Personen hatten daran Teil genommen. Eine Spende von 3.900 € konnte an Coeur des Sables übergeben werden.

Cœur des Sables setzt sich für Menschen ein, die an Krebs erkrankt waren oder sind, indem sie ihre gesamten Gewinne für den Erwerb von Ausrüstungen oder für Wohlbefinden-Workshops einsetzt.

Die Idee ist nun, unsere Veranstaltung « Go Saletio » und die Aktion von Coeur des Sables zu verbinden, um Seltz und der Umgebung etwas Neues zu geben, unter dem Motto, dass uns am Herzen liegt:

« Allein gehen wir schnell, gemeinsam gehen wir weiter ».

In enger Zusammenarbeit mit Dr. Stéphane GRANDADAM und seiner Frau Aurélie, die diesen Verein leiten, haben wir beschlossen, ab September dieses Jahres in unserer Stadt SELTZ die « Wohlbefinden-Workshops » zu veranstalten. Für das Wohlbefinden der Patienten, werden örtliche Therapeuten aus verschiedenen Bereichen diese Kurse veranstalten (Yoga, Fußreflexzonenmassage, Entspannungstherapie, Tai Chi, Pilates, Nordic Walking, Diät, Fitness).

Die Gemeinde wird diesem Verein die angepassten Räumlichkeiten zur Verfügung stellen. Die Koordination der Veranstaltungen wird freiwillig von Frau Dominique Friedmann übernommen. Patienten müssen für ihr Wohlbefinden nicht mehr unbedingt bis nach Haguenau oder Strasbourg fahren.

Darum bitte ich Sie alle, für den Lauf gegen Krebs "Go Saletio" so viel wie möglich zu werben, damit wir am Samstag den 15. September für unsere 2. Ausgabe soviel Teilnehmer als möglich begrüßen können. Das Einkommen dieser Veranstaltung wird für das neue Projekt eingesetzt.

Im Namen aller Mitbürger bedanke ich mich herzlich bei Betty für diese schöne und menschliche Initiative.

Ob Sie in Urlaub an das Ende der Welt gehen, oder ob Sie ganz einfach Ihr Zuhause genießen, wünsche ich Ihnen schöne Momente und viel Vergnügen!

Schöner Urlaub, schöner Sommer.

Euer Bürgermeister,

Jean-Luc Ball

COEUR DES SABLES



L'Association Cœur des Sables est née en 2014, sur la base d'un constat : **Le manque de soins de support pour les patients atteints d'un cancer, soignés dans les différents établissements de la région Nord Alsace.** Dès lors, l'Association s'est attachée à récolter des fonds pour améliorer le quotidien des malades.

Les dons récoltés par Cœur des Sables en 2015 ont permis, pour les malades de service d'Oncologie/Radiothérapie de la Clinique Sainte-Anne à Strasbourg, l'achat de tablettes tactiles mises à disposition gratuitement, l'achat de trois écrans d'informations pour les salles d'attente, l'achat de meubles pour aménager le coin café de l'hôpital de jour. Les fonds récoltés ont permis également de payer les frais de déplacement d'une kinésithérapeute, qui intervient bénévolement pour réaliser des massages des mains et des pieds lors des séances de chimiothérapie des malades.

En 2016, Cœur des Sables a initié un nouveau partenariat lors de la première édition de la course « La Hague-nauvienne », organisée dans le cadre d'octobre rose pour la mise en lumière des femmes atteintes d'un cancer du sein. Pensé comme un travail de longue durée, ce partenariat a rendu possible la récolte de fonds

permettant de payer des professionnels pour animer des séances de Pilates, de yoga, de sophrologie, d'hypnose, de réflexologie plantaire, des groupes de paroles, etc..., spécifiquement dédiées aux femmes présentant ou ayant présenté un cancer du sein. Renouvelé en 2017 et en 2018, ce partenariat permet désormais à plus de 100 femmes de bénéficier de ces ateliers chaque année.

C'est avec honneur que nous avons été choisi par la ville de Seltz comme association récipiendaire des fonds récoltés lors de la première Course contre le cancer organisée en 2017. Cette course a permis de récolter 4000 euros. C'est donc tout naturellement, et pour respecter un des engagements forts de Cœur des Sables (des dons faits localement pour des malades de notre région) que nous avons initié, avec l'équipe municipale de Seltz, un partenariat pour financer, grâce aux fonds de la course, des ateliers bénéficiant aux personnes, homme ou femme, atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer, habitant la région de Seltz. Ces ateliers seront mis en place en Septembre 2018, grâce à vous! En courant ou marchant à nos cotés, vous aidez un proche, un voisin, une collègue de travail, une connaissance, habitant dans votre commune, à se battre contre la maladie.

15 **GO**
SEPT **SALETIO**
2018

Marche et course de 5km contre le cancer

Départ 17h00 pour les coureurs > 17h15 pour les marcheurs

INSCRIPTION 7€

Gratuit pour les moins de 16 ans

Course organisée au profit de l'association



Animation musicale
Par les Modere Lumpe

A votre disposition sur place
> Bouchée à la reine sur réservation
> Grillades
> Buvette

Pour vous inscrire contactez :
> Betty Holtzmann au 06 73 44 34 20
> Damien Wolff au 06 78 40 90 28
> Geoffrey Kraemer au 06 85 26 19

Organisé par
VILLE DE SELTZ

Réalisation : Maurine Schmitt

Nouveau cette année : petite restauration sur place
Pensez à vous inscrire et à donner la taille du T-shirt que vous aimeriez avoir (jusqu'à épuisement du stock).

URBANISME : LOTISSEMENT DES GENÊTS UN PROJET D'ENVERGURE ET STRUCTURANT



Quelle surface effective pour ce lotissement ? 9.39 hectares, soit 6.25 hectares de parcelles et 3.14 hectares de domaine public ou de nature conservée



Richard Petrazoller, 1^{er} Adjoint au Maire
richard.petrazoller@ville-seltz.fr

Lors de mon précédent édito paru dans le « Cœur de Seltz » en automne 2017, nous avons vu que la construction d'un lotissement constitue un enjeu majeur pour notre commune.

Loin de l'image d'un lotissement standardisé, nous persévérons à vouloir inscrire ce nouveau quartier dans l'identité de Seltz.

CE LOTISSEMENT DOIT AVANT TOUT RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE NOTRE COLLECTIVITÉ ET À VOS ATTENTES TOUT EN PRENANT EN COMPTE LES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

C'est pour être fidèle à ces valeurs que nous travaillons depuis quelques mois à présent sur une étude de faisabilité pré-opérationnelle qui nous permettra :

- De comprendre l'existant, de resituer le projet dans son environnement : le paysage, les formes urbaines et architecturales, etc.

Nous souhaitons constamment garder à l'esprit qu'une forêt occupe actuellement la place de ce lotissement qui devra s'inscrire dans cet environnement privilégié.

- D'analyser plus finement ce site et son identité (physique, topographique, climatique, paysagère, hydraulique, végétale). Quels seront les endroits naturels remarquables à conserver ? Comment pourrons-nous les valoriser ?

- De trouver les meilleures solutions pour obtenir une distraction du régime forestier de ce site et de proposer dans un deuxième temps une compensation au défrichement nécessaire à la création de ce lotissement.

De façon plus précise, nous menons actuellement différentes études avec l'appui de cabinets spécialisés :

- Étude stratégique de l'habitat
- Étude de circulation
- Schéma de circulations douces (piétons, cyclistes)
- Réflexion entrée de ville.

Les résultats de ces éléments constitueront les fondations de notre lotissement. Ils nous permettront d'établir un diagnostic précis de l'existant (phase 1), la programmation urbaine (phase 2) et la définition d'un plan guide (phase 3).

Les différentes réunions menées en ce mois de juin nous permettront de boucler la phase 1.

Les travaux, menés au deuxième semestre 2018, nous permettront de finaliser la phase 2 et nous livrer le plan guide qui est l'objectif de la phase 3, probablement en décembre.

NOTRE OBJECTIF POUR SELTZ EST DE RENDRE NOTRE VILLE ATTRACTIVE, DE CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR QU'UN MAXIMUM DE PERSONNES PUISSENT ACCÉDER À LA PROPRIÉTÉ, POUR QUE NOTRE VILLE GRANDISSE EN HARMONIE AVEC NOS BESOINS.

FINANCES : UN RAPPROCHEMENT « BUDGET PRIMITIF » ET « ARRÊTÉ DES COMPTES AU 01/05/2018 »

- UNE SITUATION SATISFAISANTE
ET ENCOURAGEANTE

Lors du vote des comptes administratifs 2017 et du budget primitif 2018, nous avons pris l'engagement d'effectuer au moins 2 rapprochements par an entre le « budget primitif » et la « situation financière » du moment. Pour ce faire, un outil a été constitué permettant de relever d'éventuels dysfonctionnements. Le dernier Conseil Municipal du 01/06/2018 a été l'occasion de présenter une situation financière satisfaisante arrêtée au 01/05/2018. En effet, les premiers effets de notre vaste plan d'économie se font sentir. Ils nous permettent d'aborder le 2^{ème} semestre avec beaucoup de sérénité. Sans imprévu, les dépenses globales devraient ainsi baisser d'environ 30 k€ par rapport à l'exercice précédent, ce qui est encourageant. Pour mémoire, les mesures d'économie effectives depuis ce 1^{er} semestre 2018 :

- L'arrêt de la TV locale en début d'année,
 - La renégociation des contrats avec les prestataires de nettoyage,
 - La renégociation avec notre fournisseur d'électricité (- 13 000 € par an).
- Ces mesures d'économies se rajoutent aux autres mesures déjà actées en 2017 comme par exemple la renégociation de nos dettes bancaires.

VENTE D'UN TERRAIN À SELTZ

La commune de Seltz vend un terrain constructible et viabilisé d'une superficie de 18,62 ares. Ce terrain comporte une construction datant de 1969 d'une superficie de 283 m² habitable. Prix de réserve 200.000 €. Dossier technique sur demande par mail à finances@ville-seltz.fr
Les offres sont à envoyer sous

pli uniquement, avant le 1^{er} septembre 2018 à : Mairie de Seltz – dossier vente Bisch - 10 Place de la Mairie – 67470 Seltz, en recommandé avec Accusé de Réception. Le dossier devra comporter une lettre accréditive de la banque pour le montant de l'offre et tout document utile permettant de juger de la validité de l'acheteur.

BNI

Un mois après son lancement, le groupe BNI (Business Network International)



Évolution Seltz continue son envol !

Déjà 40 chefs d'entreprise ont adhéré et 5 postulations sont en cours. Chaque semaine, le groupe se réunit de 7h à 9h à l'Auberge de la Forêt à Seltz. En 4 semaines de réunions animées avec brio par la présidente Sophie Ulm Neoconceptimmo, ce ne sont pas moins de 300 000 euros de chiffres d'affaires enregistrés par les membres suite à des recommandations mutuelles internes et externes. Le BNI, avant d'être un réseau, est une méthode marketing basée sur le bouche à oreille. Nos membres l'ont bien compris ; plus ils se font confiance et plus ils peuvent facilement recommander leurs co-membres. L'aventure humaine ne fait que commencer pour ce jeune groupe BNI qui fait déjà parti des groupes les plus dynamiques de la région Alsace !

Présidente BNI Seltz

**Évolution : Mme Sophie Ulm
Néoconceptimmo**

06 25 39 34 94 / e-mail :

sophie.u@neoconceptimmo.com

INAUGURATION DE L'ASSOCIATION L'ESPACE PARTAGÉ

En lieu et place du traditionnel ruban, c'est par la mise en scène de la connexion d'un câble réseau pour «relier symboliquement notre campagne alsacienne aux modes de travail d'aujourd'hui» que L'espace Partagé a été inauguré officiellement le 13 avril dernier, en soirée. L'association de coworking a remercié les mairies environnantes, représentées – Neewiller-près-Lautebourg, Schaffhouse-près-Seltz, Seltz, Wintzenbach, Beinheim – et excusées – Lauterbourg, Scheibenhart, Mothern, Munchhausen, Niederlauterbach –, pour leur soutien dans la diffusion de sa communication et particulièrement la mairie de Neewiller, « pour son sponsoring financier, son soutien et sa bienveillance».
www.lespacepartage.fr / lespacepartage@gmail.com



De gauche à droite, Monique Lichteblau, 1^{ère} adjointe à la mairie de Neewiller, Rachel Wallez et Laurent Albénesius, adjoints au maire de Seltz et Schaffhouse-près-Seltz, Claude Weber, maire de Wintzenbach, Jean-Louis Strasser et Danièle Clauss, adjoints à Beinheim, Astrid et Julien Reichert pour l'association L'Espace Partagé et Frédéric Reiss, le député de la circonscription.



BIEN-ÊTRE DE NOS ENFANTS

Inauguration de la nouvelle aire de jeux près de l'Espace Sportif de la Sauer

Ce nouvel espace pour les enfants compte une structure pirate avec deux toboggans, une araignée, un tourniquet, des balançoires et des structures pour les plus petits.

L'inauguration a eu lieu le 21 avril dernier. Ce sont les membres du Conseil Municipal des Enfants, nouvellement élus, qui ont coupé le ruban avec le Maire Jean-Luc Ball et ses Adjointes Rachel Wallez et Mylène Heck, qui elles ont encadré le projet.

*Mylène Heck, Adjointe au Maire
Culture, Communication, Fleurissement
mylene.heck@ville-seltz.fr*



Les enfants, les parents, le Conseil Municipal, la Conseillère Régionale Evelyne Isinger et les élus des communes voisines ont été conviés. Une réalisation dont le coût s'élève à 140 000€ (projet en partie financé par la Communauté des Communes). Une fois le ruban coupé, un goûter a été offert par la municipalité aux adultes et aux enfants, ces derniers n'avaient d'ailleurs qu'une seule envie, celle de „tester“ les différentes structures. Une belle après-midi ensoleillée avec des enfants et des parents heureux.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



En avril dernier, nous avons le plaisir d'accueillir Christophe Ebele, nouveau membre du conseil municipal suite à la démission, pour cause de déménagement, de Claude Heck. Connu pour son engagement depuis notre mandat en 2016, il n'est autre que l'un des administrateurs de la page Facebook Au Coeur de Seltz. C'est en grande partie grâce à lui que cette page bouge avec un rythme plus que soutenu. Christophe est actif au sein du syndicat des eaux, des commissions Culture & Communication mais aussi travaux et est au comité de rédaction du bulletin communal.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Conscription classe 1946



Fête Dieu 1958



École primaire cours préparatoire de Madame Keith 1953

MA BOURGADE
Seltz, Saletio, Saliso.

Toi, mon humble bourgade,
 chérie des Celtes et des Romains,
 Tu m'as vue naître et tu as bercé mon enfance,
 ma jeunesse et mes rêves.

Ton histoire me fut très longuement contée
 lors des douces veillées allumant des flammèches
 dans mes yeux candides et étonnés.
 Je connais tes secrets vainement dissimulés
 sous tes toits rouges et pentus.

Tu portes dans ta chair et dans ton âme
 les stigmates de ton passé mais aussi les empreintes
 de tes joies et de ton immuable espérance.
 J'ai foulé toutes tes herbes, parcouru tes champs
 dans la lumière hyaline des beaux jours.
 J'ai humé, avec délice, les relents de tes foins
 et la senteur de tes blés.
 J'ai arpenté les sentiers humides de tes forêts
 sereines et profondes.

J'ai babillé avec les oiseaux nichant dans tes arbres
 griffant le ciel céruléen
 et marqué de mes pas ton manteau neigeux
 qui fut le tapis merveilleux
 de mes jeux hiémaux.

J'ai guetté impatiemment le retour
 de la fidèle cigogne à l'orée du printemps
 et mes souvenirs d'écolière
 sont à tout jamais imprégnés de l'odeur âpre
 des cahiers écornés, d'encre et de craie.
 J'ai parcouru tes rues joyeuses
 et tes sages venelles.

Le moindre recoin m'est connu
 et me chante son histoire qui est aussi la mienne.

J'ai baigné mes pieds dans les eaux vives
 et mystérieuses
 de tes rivières et de tes étangs.
 Les berges verdoyantes de ton fleuve
 invitaient à la rêverie
 et mon esprit à fleur d'onde emporté voguait
 vers de très lointains ailleurs d'où me parvenait,
 les soirs d'été,
 le chant envoûtant d'une mythique sirène.
 J'ai été de toutes tes fêtes où l'on célébrait,
 heureux, les saisons et la vie.
 Mille échos de rires et de flonflons
 me parviennent encore des rivages du temps.
 Les cloches appelaient aux pieuses processions
 et des mains innocentes
 parsemaient de pétales de roses
 le chemin de Dieu.

Elles carillonnaient à toute volée
 se réjouissant du premier sourire d'un nouveau-né,
 pleurant les émouvants adieux d'un vieillard
 arrivé au bout de sa route.

Le temps a remodelé ton visage
 et fané le mien.

Je pleure ta chaleur perdue
 et ton charme désuet erre désormais à jamais
 dans le labyrinthe glacial
 du virtuel et du progrès.

Tu restes cependant mon bienveillant chez-moi,
 mon doux berceau
 et demain tu seras mon tombeau
 lorsque ta terre m'ensevelira,
 m'unissant à toi pour l'éternité !

Denise Lallemand-Soltana

En mars 2018, Denise a reçu le 2^{ème} prix de poésie classique au concours d'arts et lettres de France de l'association culturelle internationale de Bordeaux



Gravière des peupliers dans les années 60



Fête d'été années 1950 - cercle Saint Etienne



Fête paroissiale 1962

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVES



Elles ont entre 30 et 88 ans. De gauche à droite : Jacqueline Bender, Colette Chapot, Cornélia Campodonico, Elodie Homerin, Marie-Antoinette Deck, Astride Gentes, Georgette Chapot, Suzanne Itzel. Manque sur la photo : Prisca Trogler.

Cela se passe dans le „Seltz Express“, la maison des associations (ancienne gare). Une dizaine de personnes, sous la houlette de Marie-Antoinette Deck, se rassemble tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h30 pour bricoler, tricoter et partager leurs talents de créatrices.

C'est dans la bonne ambiance que des bricolages de Noël, de Pâques et selon les saisons sont confectionnés, mais pas seulement.



Après avoir fait un appel au don de pelotes de laine sur la Page Facebook «Au Cœur de Seltz», une action solidaire a pu voir le jour. En effet, nos créatrices ont pu se mettre au tricot pour réaliser des bonnets, chaussons, moufles et brassières pour les bébés et prématurés des hôpitaux de Wissembourg et de Haguenau. Nous saluons cette très belle action.

Il est prévu que le groupe se réunisse en soirée, afin de répondre aux nombreuses demandes.

Contact : Marie-Antoinette Deck
Tel. 06 62 59 00 65



Prisca Trogler et Colette Chapot lors de la remise du don à l'hôpital de Wissembourg

POTAGER À PARTAGER

Les 3 carrés potagers près du Seltzbach ont été replantés au printemps. Salades, tomates et aromates ne cessent de prendre de l'ampleur.

Nous encourageons nos citoyens à s'arrêter, y jeter un coup d'oeil et tout simplement se servir en tomates cerises, en menthe fraîche ou selon leur envie.

Un compost, non loin du potager, est mis en place afin d'y jeter les mauvaises herbes ou feuilles fanées.

Et pour la santé des plantes et du potager, un hôtel à insectes a été installé près des bacs potagers. Une petite équipe s'y est mise, avec l'aide de documents trouvés sur le Net (Christophe Ebele, Betty Holtzmann, Mylène et Christian Heck, tous membres de la commission Culture et Communication).



COURS D'INFORMATIQUE POUR LES SÉNIORS



Les cours d'informatique pour les Séniors se poursuivent. Avec Raphaël, animateur culturel de la médiathèque, apprenez ou perfectionnez-vous sur les ordinateurs de l'école primaire : comment envoyer un mail, une photo, se servir du traitement de texte ou des réseaux sociaux, aller sur facebook...

Inscriptions pour septembre par téléphone à la médiathèque

03 88 05 59 39 ou

raphael.chiantello@ville-seltz.fr

Les cours sont gratuits et réservés aux résidents de Seltz de plus de 65 ans.

UN NOUVEAU SITE INTERNET



La ville de Seltz porte la dernière main à son nouveau site internet.

Le site est optimisé pour tous les types de terminaux (smartphones, tablettes et ordinateurs). Vous pourrez retrouver en accès rapide les infos pratiques, les manifestations, la police municipale, la médiathèque, tous les équipements...

Le site se décline autour des services (démarches administratives, urbanisme) et des équipements publics de la Commune (salles, bâtiments, campings) mais aussi de l'économie, des commerces, des associations, des professionnels de santé... Des archives de la télévision locale sont aussi accessibles. Le site sera très prochainement en ligne. **www.ville-seltz.fr**

RENCONTRE SOUS LES ÉTOILES

« Et si on proposait une nuit des étoiles à Seltz » voici comment a émergé l'idée proposée par Stéphane Lagresle, domicilié à Seltz, à notre adjointe à la culture et communication, Mylène Heck.

C'est ainsi qu'en partenariat avec l'association d'astronomes amateurs NEMESIS, la ville de Seltz vous invite sous les étoiles.

Amateurs, passionnés, curieux, découvrez, échangez, partagez une passion à travers différentes animations. Au programme dès 14h, venez observer le soleil, apprendre à vous servir d'un télescope, découvrez la spectroscopie et vous informer sur la pollution lumineuse. Petite restauration et buvette sur place. Puis, dès la tombée de la nuit, venez plonger au cœur des étoiles, pour y découvrir astres et constellations. Notez que si la météo ne devait pas convenir à l'observation (nuage, pluie), la manifestation se délocaliserait à la Maison des Loisirs et de la Culture de Seltz, rue du général de Gaulle.

Rendez-vous le samedi 25 août dans les prés chemin du Woerth, près de la station de pompage, dès 14h.

CINÉ / PIQUE-NIQUE EN PLEIN AIR

Le Comité Consultatif Jeunesse, Vie-scolaire, Aînés de la Commune de Seltz, en collaboration avec le club de pétanque et la Coopérative Régionale du Cinéma et de la Culture, vous invite à une soirée conviviale et familiale le mardi 14 août dès 18h30 dans l'enceinte du club, chemin des Peupliers. Vous pourrez, à votre guise, emporter votre pique-nique ou profiter des grillades et de la buvette assurées par le club de pétanque. Vous pourrez vous installer aux tables et bancs placés à cette occasion ou simplement profiter de l'espace vert, pour y déplier vos couvertures et draps. Lors de cette soirée, les membres du club ouvriront également leur espace de jeux pour un moment d'animation. À la nuit tombée, vers 22h, la Coopérative Régionale du Cinéma et de la Culture du Bas-Rhin projettera, en extérieur, un film ouvert à tous, drôle et émouvant : « La Vache ». En cas de météo peu clémente, la projection sera maintenue et se fera à 100 mètres de là, dans la halle de tennis.

Rendez-vous le mardi 14 août dès 18h30.



JEUNES SAPEURS-POMPIERS - RENCONTRE AVEC MATHIEU KENNEL

De 12 à 16 ans, les jeunes filles et garçons peuvent découvrir le métier de sapeur-pompier en intégrant une section de jeunes sapeurs-pompiers.

Le jeune seltzois Mathieu Kennel, 17 ans aujourd'hui, a fait le choix de s'engager au service des autres en rejoignant les rangs des jeunes sapeurs-pompiers.

D'où vient cette envie de rejoindre un groupe de sapeurs-pompiers ?

C'est lors d'une fête d'anniversaire qu'un copain raconte des histoires de pompiers, Mathieu était de suite intéressé et avait envie d'en savoir davantage. Il n'a pas hésité à rejoindre le Centre de Secours de Mothern qui, durant ses 4 premières années, formait les JSP. Depuis un an, le Centre de Secours de Lauterbourg a pris le relais, et forme à ce jour 29 adolescents. La formation est encadrée par le responsable pédagogique le Caporal-Chef Philippe Noellet.

Un investissement de toute la famille

Pour ses parents, Sonia et Christian, rien ne s'y oppose, ils sont prêts à emmener leur fils aux formations hebdomadaires ainsi qu'aux nombreuses manœuvres au Centre de Secours de Lauterbourg. À partir de la 4^{ème} année de formation, les jeunes sont amenés à se déplacer aussi vers Soultz-sous-forêts et Goersdorf. Pour cela, les parents des JSP ont même mis en place un co-voiturage. C'est donc tous les mercredis soirs, de 18h à 20h15 (à partir de septembre 2018, les formations auront lieu le samedi après-midi), que les adolescents enfilent leur tenue de JSP à la caserne. Ils vont apprendre les rudiments de ce métier pas comme les autres. Une formation qui nécessite discipline, investissement et solidarité. « On ne fait rien tout seul » « Si tu tombes, on tombe », Mathieu se souviendra toujours de ces deux phrases souvent répétées et tellement vraies.

Quatre ans à répéter les mêmes gestes

« Il faut être motivé » rappelle Mathieu, car non seulement il faut se déplacer aux formations du mercredi soir, mais souvent, les JSP se rassemblent le week-end ou pendant les vacances scolaires.

L'engagement n'est pas anodin, c'est un investissement de la part des jeunes et des pompiers formateurs bénévoles.

Brevet National de JSP (épreuves écrites, sportives et manœuvres)

Mathieu a eu son brevet en avril 2018 et intégrera, après une formation initiale de 4 jours, l'Unité Territoriale 17, qui n'est autre que le Centre de Secours de Seltz, sous le commandement du Capitaine Raphaël

Sindonino. La caserne de Seltz n'est pas étrangère à Mathieu, puisqu'il a souvent assisté à des manœuvres organisées par l'UT17, l'adjudant Sacha Thomann, sapeur-pompier à Seltz, l'y a régulièrement emmené.

Tu as envie de sauver des personnes et des animaux en danger ? De protéger l'environnement et les bâtiments ? Alors les jeunes sapeurs-pompiers sont faits pour toi ! Les JSP te permettront d'apprendre le métier de pompier, de découvrir la camaraderie, de nouer des amitiés et de t'engager pour quelque chose d'utile.

Après toutes ces années de formation, Mathieu maîtrise à la fois les gestes et son stress, mettant en œuvre tout ce qu'il a pu apprendre. Il se souvient d'une sortie entre copains pour voir un match de football où il a fait face à un adolescent ayant fait un malaise. Grâce à ses gestes instantanés et maîtrisés, il s'est occupé de la victime et a organisé l'appel au secours par le biais de ses camarades. L'adolescent a pu être pris en charge dans les meilleures conditions.

JSP, CELA T'INTÉRESSE ?

Quelles sont les conditions ?

- Être âgé de 12 ans minimum.
- Avoir l'autorisation du représentant légal.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale.

Quelles sont les activités des sections de jeunes sapeurs-pompiers ?

- Formations « sapeur-pompier » sur le secours à personnes, la lutte contre les incendies, la protection des biens et de l'environnement, le cadre administratif et juridique dans lequel évoluent les sapeurs-pompiers.
- Découverte du matériel d'incendie et de secours et des notions élémentaires de son maniement.
- Participation à des manœuvres et à des rassemblements régionaux, nationaux,
- Pratique de diverses activités physiques et sportives.

Animées par des sapeurs-pompiers dans le cadre associatif, les sections offrent un apprentissage des techniques opérationnelles, une formation aux gestes qui sauvent. Les JSP ne participent pas aux interventions.

Brevet national de JSP

L'aboutissement de la formation consiste à passer le brevet national de jeune sapeur-pompier. Pour cela, il faut être âgé d'au moins 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'examen et être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (PSC1) et de l'attestation de premier secours en équipe (PSE1). La formation acquise par le JSP est prise en compte lorsqu'il s'engage

Remise du
Diplôme du Brevet
des JSP le 29 juin
à Bischwiller

comme sapeur-pompier volontaire (à partir de 16 ans) ou quand il est recruté comme sapeur-pompier professionnel (à partir de 18 ans). Le Bas-Rhin compte près de 800 JSP

Source : Association départementale des JSP du Bas-Rhin



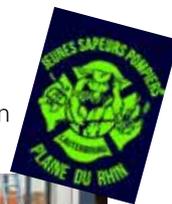
Merci Mathieu pour cette rencontre bien sympathique, félicitations pour ce brevet et pour ton entrée à l'UT17. Bonne continuation !!

Mylène Heck

Photos – Christophe Ebele

Inscription :

Caporal-Chef Philippe NOELLET
Responsable pédagogique
JSP Lauterbourg / Plaine du Rhin
06 66 24 21 63



En immersion à l'entraînement des JSP à la caserne de Lauterbourg

LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉ

Je suis ravi de constater que les Sapeurs-Pompiers continuent à faire des émules parmi les jeunes.

En tant qu'administrateur Grand-Est des « Pupilles de la Nation » (association des orphelins des Sapeurs-Pompiers de France), j'ai réussi à rassembler la coquette somme de 23.000€ en 3 ans et vais depuis peu au Congrès annuel des Sapeurs-Pompiers à vélo (Bourg-en-Bresse cette année).

N'hésitez pas à venir me soutenir sur le stand que je tiens chaque année au profit de l'association au marché de Noël de Seltz. J'espère que Mathieu, son cousin Maxence et l'ensemble des JSP verront eux aussi les pompiers comme une grande famille, et que cet engagement sera aussi dévorant pour eux qu'il ne l'est pour moi.

UNE JOURNÉE SUR LE BAC



Pascal, seltzois originaire du Lac du Bourget, combine sa passion pour la navigation et son métier et nous emmène partager son quotidien en compagnie de son binôme Bernard sur le bac Saletio. Ancien militaire de l'armée de l'air, Pascal occupe la fonction de pilote du bac depuis 2000.

La journée commence avec la mesure de la hauteur du Rhin à l'aide de l'échelle d'eau qui se trouve sur la berge, à gauche du ponton. La navigation du bac n'est possible que si le Rhin mesure entre 2,50 et 6,40 mètres. La force du vent est vérifiée également puisqu'à partir de 70 km/h, le bac reste à l'arrêt.

Ces mesures sont suivies de l'inspection des infrastructures du ponton et du bateau (présence des bouées, aspect général, objets abandonnés) et la mise en route du moteur de secours pour vérifier son bon fonctionnement. Ces vérifications faites, le bac peut ouvrir au public.



*Bernard et Pascal
pilotes du bac Saletio*



Les gouvernails

2 pilotes travaillent en binôme :

l'un en timonerie qui assure les manœuvres, l'autre sur le pont pour faire entrer et sortir les passagers et amarrer le bateau. Le personnel est constitué d'une équipe de 9 pilotes encadrés par un chef d'équipe : Didier Courdavault. La formation de pilote est assurée par 3 examens nationaux comprenant de la théorie et de la pratique, ainsi qu'un an de compagnonnage auprès de pilotes confirmés.

Comment se déplace le bac :

Il se déplace uniquement grâce à la force exercée par le courant du fleuve sur les gouvernails actionnés par la barre.

La barre est orientée à bâbord ou à tribord (selon le côté où est amarré le bac), pour faire pivoter le bac sur le côté.

Le courant exerce alors une poussée sur le flanc du bac qui, retenu par le câble de traille, le fait se déplacer latéralement sur l'autre rive.



Le bac est autonome en journée. Des batteries permettant son alimentation électrique sont mises en charge la nuit lorsque le bac est à quai. Des panneaux photovoltaïques situés à l'avant du bâtiment viennent compléter la charge en journée. Des petits propulseurs d'étraves, situés sur le flotteur central, permettent au bac de quitter les pontons lorsque le courant est trop fort. Le bac est équipé d'un moteur hors-bord de secours pour lui permettre de rallier la rive en cas d'avarie. Un groupe électrogène de secours vient compléter l'installation en cas de besoin. L'équipement est sécurisé par des ducs d'Albe (pylônes en métal) situés en amont et en aval du bac et servant à protéger les installations vis-à-vis du risque de collision.

Règles à suivre lors de la traversée :

Les bateaux navigant sur le Rhin sont prioritaires. En fonction du courant du Rhin et du chargement des navires, le bac ne traverse pas si un avalant (bateau qui descend le Rhin) dépasse le port de Beinheim et si un montant (qui remonte le Rhin) dépasse le port de Seltz. Ce secteur de sécurité est matérialisé par des bouées vertes.

Comment naviguer la nuit ou par temps de brouillard :

Les pilotes naviguent aux instruments, à l'aide d'un appareil d'identification automatique donnant le cap et la distance des bâtiments naviguant dans le secteur ainsi qu'un radar. Les bateaux comportent également des feux de navigation spécifiques selon leur type et taille, ainsi que des feux de couleur (rouge à gauche et verte à droite). Observez les péniches qui passent. Une pancarte sur le côté indique les dimensions et le tonnage. Les lignes de flottaison sont également matérialisées sur le côté.

Aline Itzel

LE BAC SALETIO

EN QUELQUES CHIFFRES :

Le bac est ouvert 7 jours sur 7, tous les jours de l'année sauf si les conditions météorologiques ou le niveau du Rhin ne le permettent pas.

La capacité du bac est, pour une question de sécurité, de 6 véhicules légers, 28 vélos pour un total de 70 passagers.

Le bac est gratuit et entièrement financé par le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

En 2017, le bac Saletio a

effectué : 10270 traversées, et a transporté 80200 voitures, 47600 deux roues, 29600 piétons pour un total de 226150 passagers. Les frais d'exploitation et de fonctionnement, personnel compris, représentent environ 420.000€ par an.

LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉ

Je prends régulièrement le bac, que ce soit à vélo ou en voiture, soit en famille pour aller à l'aire de jeux de l'autre côté de la rive et manger une glace soit pour faire un peu de sport du côté allemand. La traversée donne l'impression d'être en vacances et permet de se déconnecter.

Le système est extrêmement bien rôdé, on sent que l'équipe est affirmée et connaît sur le bout des doigts les manœuvres à effectuer et l'ordre de montée à bord est scrupuleusement respecté.

Une installation qui mérite d'être exploitée à titre personnel ou dans le cadre professionnel.

Le Rhin n'est pas un long fleuve tranquille...la preuve...tous ces esquifs immortalisés à Seltz par Pascal et son équipe :



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Bien vivre ensemble. Un constat que chacune et chacun souhaite pouvoir affirmer, mais... Oui, il y a un «mais» car régulièrement des situations viennent nuire à ce bien vivre et à la tranquillité à laquelle nous aspirons.

Pour bien vivre ensemble, il est important que chacun de nous fasse appel, sinon à son civisme, du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles. Pour cela, des règles simples de savoir-vivre et des petits gestes de bonne conduite sont indispensables.

Quelques petits rappels :

• Bruits de jardinage et bricolage

Tondeuses, raboteuses, débroussailleuses, scies mécaniques,... Certains de ces engins sont parfois très bruyants. Leur utilisation est réglementée par arrêté municipal.

Du lundi au vendredi de 07h00 à 20h, le samedi de 07h00 à 18h00.

Interdit les dimanches et jours fériés.

• Tapage diurne

Le seuil des 22h : une légende

Tout bruit excessif dans un immeuble ou dans une maison peut être sanctionné quelle que soit l'heure et pas seulement à partir de 22h, comme beaucoup le croient.

Ce que l'on risque :

Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne et les amendes peuvent atteindre jusqu'à 68 €.

Tapage nocturne

Le niveau ambiant du bruit urbain diminuant la nuit, les bruits perturbateurs se trouvent rapidement amplifiés.

Conseils élémentaires

Pensez à prévenir vos voisins lorsque vous organisez une fête. Fermez portes et fenêtres, limitez le volume sonore et ne prolongez pas trop les festivités. Tard le soir ou tôt le matin, évitez d'être bruyant sur la voie publique (rires, conversations à voix forte, claquements de portières...).

• Aboiements intempestifs

Un arrêté préfectoral précise que « les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage, de jour comme de nuit ». L'aboiement chez le chien est naturel mais il ne doit pas devenir excessif et gênant pour le voisinage.

Quelques précautions élémentaires

- Rencontrez votre voisin pour lui signaler le comportement anormal de son chien. Il peut l'ignorer puisque le chien peut n'aboyer qu'en son absence.

- Ne pas encourager son chien lorsqu'il aboie.

- Il existe des «trucs» pour calmer l'appréhension et les aboiements de votre chien (par exemple : coller à la citronnelle).

Demandez conseil à votre vétérinaire. Parfois, une simple visite chez un professionnel peut aider à modifier la relation du chien avec son maître.

• Marre des crottes !

Le plaisir que l'on peut prendre à se promener dans notre ville, dans les jardins, dans les espaces verts, sur les trottoirs... peut vite être gâché par un slalom entre les déjections canines.

Ces nuisances peuvent être résolues par des solutions simples et un peu de civisme :

- Conduire son animal dans le caniveau,

- Ramasser les déjections de son animal en se munissant d'un sac avant d'aller promener son chien. Des sacs sont distribués gratuitement en divers points de notre ville.

Le fait de ne pas ramasser les déjections de son chien est passible d'une amende de 68 €.

Ensemble, il est donc possible de bien vivre, en gardant à l'esprit que des règles et des principes de bon sens ne sont pas des contraintes mais bien des règles du vivre ensemble.

POUR QUE NOTRE VIE QUOTIDIENNE SOIT PLUS SEREINE, PENSONS-Y ENSEMBLE.

Anne-Caroline Thibault

Le désherbage devant chez soi

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains. En effet, l'article 32 du règlement sanitaire départemental prévoit que « Les propriétaires et les occupants d'un immeuble sont tenus d'assurer, dans le cadre de leurs obligations respectives, un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ».



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET			
Samedi 14	10h30	Messe et cérémonie du 14 juillet	Centre-Ville
Samedi 14	19h	Bal et feu d'artifice - Orchestre Santa Lucia	Hangar
Du 18 au 22		Foot en fête	Stade St Etienne
Du 18 juillet au 8 août		Tournoi d'été	Tennis club
Lundi 23	17h	Don du sang	M.L.C.

AOÛT			
Du 18 juillet au 8 août		Tournoi d'été	Tennis club
Mardi 14	18h30	Cinéma Plein Air	Parking Tennis
Samedi 18	14h	Atelier confitures	Office de Tourisme
Dimanche 19		Journée des Présidents	Pétanque Club
Dimanche 19	10h	Trial Extrême Aventure	Terrain 4x4
Jeudi 23		Concours vétérans – Challenge du CD67	Pétanque Club
Samedi 25	14h	Rencontre sous les étoiles	Pré chemin du Woerth
Du 25 au 28		Messti	Rue du Gal de Gaulle
Lundi 27		Marché	Rue du Gal de Gaulle

SEPTEMBRE			
Samedi 15	17h	Go Saletio	M.L.C.
Dimanche 16		Verger en fête avec expo de fruits et mini-marché du terroir	Verger école
Lundi 17	17h	Don du sang	M.L.C.
Jeudi 20		Concours vétérans – Challenge du CD67	Pétanque Club
Samedi 22		Portes ouvertes au Club Canin Saletio	12 rue romaine
Samedi 29		Fête de la bière F.C. Seltz	M.L.C.

PORTES OUVERTES AU CLUB CANIN SALETIO

Le Club Canin Saletio organise ses Portes Ouvertes le **22 septembre** prochain. Venez nous retrouver avec votre compagnon à quatre pattes sur notre terrain d'entraînement 12 rue romaine, juste derrière l'espace sportif de la Sauer.

Au programme : présentation de notre association et de nos activités, démonstrations d'agility et de dog dancing, jeu concours sous forme de quizz, avec de nombreux lots à gagner. Vous trouverez plus d'informations sur notre site internet : <http://clubcaninsaletio67.e-monsite.com> ou sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/ClubcaninsaletioSeltz>

PORTES OUVERTES ATELIER DE JUS DE POMMES

Pour le 20^{ème} anniversaire de sa création, l'Association des Arboriculteurs de Niederlauterbach et Environs organise des portes ouvertes à l'atelier de jus de pommes de Salmbach

le Dimanche 9 septembre 2018

- à partir de 9h et 15h : visites guidées avec démonstration de fabrication de jus de pommes
- à 12h30 : déjeuner sous chapiteau devant l'atelier : Fleischknepfle, Spätzle, dessert, café. Dégustation de knacks à partir de 16h30.

Prix adultes : 14 €

Enfants jusqu'à 10 ans : 8 €

Réservations au 06 22 38 08 54 et 07 86 98 78 69

COMMUNIQUÉ PÉTANQUE

Le pétanque Club de Seltz a eu l'honneur d'organiser les premiers championnats régionaux de pétanque depuis la fusion entre les trois Ligues d'Alsace-Lorraine et Champagne Ardenne pendant trois jours d'affilés les 8, 9 et 10 mai sur les terrains du club près du Camping plage les Peupliers avec le tripléte Promotion remporté par la Lorraine, le Tripléte vétérans dont le titre revient à une équipe du Club Bouliste de Strasbourg qui défendra les couleurs du Grand Est aux championnats de France à Albertville (73) les 9 et 10 juin prochain, les doublettes mixtes dont le titre a été remporté par une équipe du Club de Gamsheim qui défendra les couleurs du Grand Est aux championnats de France à St Pierre les Elbeuf (76) les 21 et 22 juillet prochains. Je remercie tous les clubs et leurs équipes d'avoir fait le déplacement depuis lundi le 7 mai, qui étaient enchantés par le merveilleux site du club avec les cigognes comme spectatrices, les hôtels et restaurants étaient complets aux environs de la Commune de Seltz. Je remercie également le maire de la Ville de Seltz et son équipe de m'avoir soutenu et fait confiance afin que ces trois jours de championnat de pétanque puissent se dérouler dans les meilleures conditions.



François KURZ, Président du P.C.P. SELTZ

FÊTE DE L'ÉCOLE DE LA FONTAINE



La fête de fin d'année de l'école primaire a réuni plus de 500 personnes autour des enfants le dimanche 3 juin à la MLC.

Les élèves des différentes classes se sont succédés sur scène en présentant leur zapping télé.



ÉCOLE MATERNELLE

Le beau temps était au rendez-vous le vendredi 15 juin, pour accueillir les familles lors de la fête de l'école maternelle la Capucine. Les enseignants et les enfants ont exposé aux parents le fruit d'une année de travail sur la thématique des « métiers ». Pompiers, musiciens, jardiniers, postiers y ont trouvé place. Un magnifique buffet, préparé par les représentants des parents d'élèves de l'école, a permis de poursuivre la soirée dans une ambiance animée et chaleureuse.



Rachel Wallez, Adjointe Affaires sociales et scolaires
rachel.wallez@ville-seltz.fr



Nous avons pu applaudir Fort Boyard, la Pat Patrouille, les incroyables danseurs, la chorale de Mr Bender, Koh Lanta, un Western, un cabaret, un clip : « *Meine Oma fährt im Hühnerstall Motorrad* », la météo de Seltz qui a enflammé la salle, le journal télévisé, un policier et le Roi Lion.

Le programme télé a été entrecoupé d'une pause déjeuner préparée par un parent d'élève. L'équipe des enseignants, les parents d'élèves et les parents volontaires ont assuré le service dans la bonne humeur et ont contribué au succès de cette belle fête.



PÉRISCOLAIRE

Le vendredi 16 février, le périscolaire a organisé une soirée Loto Bingo en partenariat avec le périscolaire de Lauterbourg dans leur nouvelle structure. Cet évènement s'est déroulé dans la soirée de 20h00 à 21h30, l'occasion pour les enfants de se retrouver après l'école. Cette soirée fut un succès auprès des enfants inscrits qui ont pu passer un bon moment entre copains sans la présence de leurs parents.

Depuis le mois de janvier, tous les vendredis soirs, le metteur en scène Patrick Barbelin fait des interventions à la MLC de Seltz pour initier les enfants des 7 périscolaires de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin au théâtre. Tous ensemble, nous avons monté un spectacle intitulé « Cultivons les étoiles » qui s'est joué à Beinheim le samedi 26 mai à l'occasion du Festi'Zik. Une nouvelle représentation a eu lieu le samedi 9 juin à Hoerdtd pour les 70 ans de la Fédération des MJC d'Alsace. De nombreux enfants de Seltz ont participé à ce spectacle.

Depuis le mois de mars, les enfants de plus de 8 ans, accompagnés par leur animatrice Aurélie, ont accès à l'Espace Jeunes de Seltz.



L'objectif est de leur faire connaître un espace qu'ils fréquenteront peut-être dans quelques années en se familiarisant avec les locaux et le matériel mis à disposition. C'est également l'occasion de découvrir de nouvelles activités plus en adéquation avec leur âge (baby-foot, billard, jeux vidéos, tennis de table, jeux de société...). Une initiation aux quilles est également proposée à ces mêmes enfants tous les lundis soir avec le Quilles club la Couronne à Seltz.

Le périscolaire est également ouvert tous les mercredis de 7h30 à 17h00.

Nous mettons en place différents types d'activités : grand jeu, atelier culinaire, activités manuelles et artistiques ainsi que des sorties. Le mercredi 15 mars, les enfants ont pu partir à l'aventure avec un grand jeu « Fort Boyard ». Tout a été mis en place pour se plonger dans la peau des héros ; recherche de clés et d'indices, rencontre avec le père Fouras et, pour finir, l'accès à la salle des trésors pour décrocher le précieux sésame.

Dans le cadre de notre projet Franco-Allemand, nous sommes partis en Allemagne rencontrer les enfants des accueils de loisirs de Wissembourg et Bad-Bergzabern.



Au programme de cette belle journée : un goûter en commun suivi d'un rallye photo pour découvrir la ville Allemande.

Afin de remercier le chef cuisinier Jacky Bletzacker de nous avoir fait découvrir la cuisine du restaurant à l'Agneau en novembre dernier, nous l'avons invité à notre tour dans nos locaux pour organiser un Masterchef Junior. Tous ensemble, nous avons concocté un délicieux repas que nous avons fini par manger à midi. Au menu « velouté aux champignons, émincé de volaille au curry et une délicieuse mousse au chocolat ». Tout le monde s'est régalé.

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2018/2019 sont closes depuis le 14 mai, mais il reste encore de la place. Si vous souhaitez plus de renseignements, veuillez contacter le directeur de la structure.

Renseignements :
Grégory LIBS – 06.82.58.84.48
periscolaire.seltz@fdmjc-alsace.fr

CLASSES VERTES

Les classes des Ulis, CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 monolingues ainsi que CE1 et CE2 bilingues ont séjourné une semaine, au mois d'avril, au centre alter ego du Grendelbruch.

La commune a encouragé et a ainsi subventionné, à hauteur de 2640 euros, le séjour des écoliers de Seltz.

Ewan Leibel et Julia Dangelmaier vous racontent leur séjour.

« Le matin on s'est levé, on a pris notre petit déjeuner et on est venu attendre le bus devant l'école. Le voyage était bien mais un peu bruyant et long, il a duré 2h30. Pour passer le temps, on jouait « aux trois petits chats » (jeu de coordination avec les mains et le chant), pierre-papier-caillou-ciseaux et on a également lu.

À notre arrivée on a reçu un petit goûter puis on s'est installé dans nos chambres.



Moi, Ewan, j'étais avec Diogo, Alexandre, Andréas et Nathan, j'ai mal dormi car j'avais un copain qui ronflait dans la chambre.

Et moi, Julia, je partageais le dortoir avec Mélodie, Margaux, Joëlle, Olivia, Roxane, Emma, Kyndia, ça allait pour dormir, mais le lit était un peu trop dur.

Pendant la semaine, les professeurs sont venus nous réveiller à 8h00. Chaque matin, on faisait la danse du pingouin en plein air puis on prenait le petit-déjeuner avec du Nutella si on voulait. Ensuite, les animateurs nous donnaient le programme.

On a pu participer à différentes animations comme le karting à pédales sur un circuit, jouer à cache-cache, à la gamelle.

On a fait un atelier « master chef » pendant lequel on a fait des frites, trop bonnes, et de la glace à la fraise et des portraits à base de fruits.

On a aussi joué à Koh-Lanta, c'était une activité pendant laquelle on nous a posé des questions sur la nature (par exemple : que faire devant un ours). On nous a aussi appris à grimper à la corde, à nous suspendre comme des chauves-souris, manger des vers de terre rouge (bonbons) et pour finir on a fabriqué une cabane.

Le soir, on avait des moments de liberté dans une salle où on pouvait lire, faire du fitness, de la coiffure ou aller à l'atelier « baston » (endroit tout en mousse où l'on pouvait taper dessus).

Un soir il y avait une soirée cinéma « Moi moche et méchant », une autre fois une soirée « Casino » et une soirée « Boum ».

En fin de compte, c'était difficile de quitter la famille mais on s'est vraiment bien amusé pendant cette semaine, même s'il y a eu beaucoup de malades.



STAGE DE VOILE



Les classes qui n'ont pas participé à la classe de découverte ont pu s'adonner au plaisir de la voile.

La Commune subventionnait le stage pour un montant de 10€ par enfant à la semaine. De leur côté, les enseignants ont organisé une tombola à Pâques, des ventes de beignets et de chocolat dans le but de réduire le coût du stage. Cinquante élèves des classes de CE2/CM1 monolingue CM1/CM2 bilingue, encadrés par Sébastien Degré et Jérémie Bouscat, breveté

d'état en voile et canoë, et accompagnés de leurs professeurs mesdames Dieleman, Scherer, Knauss et Bender, ont navigué sur les eaux bleues de la base de voile de Lauterbourg.

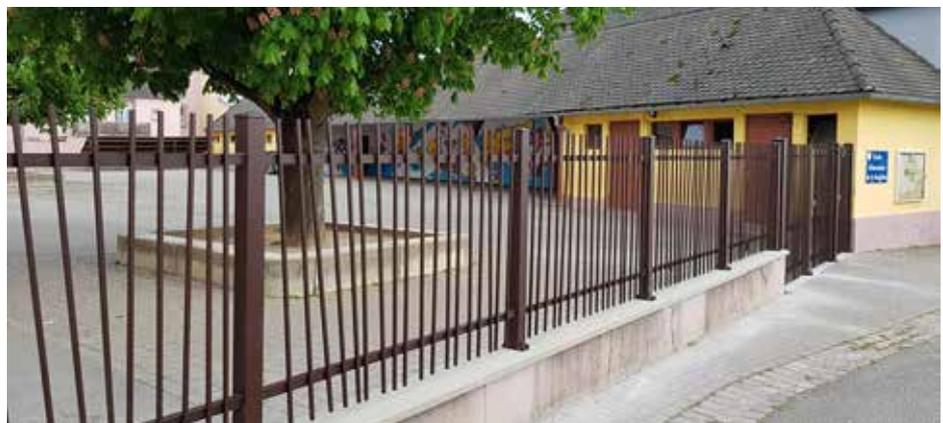
À bord de catamarans et de paddle, ils ont ainsi appris à coopérer, tirer des bords et manipuler les voiles et la rame. Le tout s'achevant autour d'un sympathique barbecue organisé par les parents d'élèves.



PORTAIL DE L'ÉCOLE

Comme annoncé dans le précédent bulletin communal, le portail de l'école primaire a été installé pendant les vacances de Pâques.

Monsieur Drion, directeur de l'école de « la fontaine », se dit satisfait car cela permet une meilleure gestion des entrées et sorties, ce qui sécurise ainsi le lieu. L'accès à l'école est maintenu rue du château et les horaires d'accueil restent identiques, à savoir de 7h55 à 8h15 et de 13h25 à 13h45. Passé ce délai, les portes sont fermées et l'accès n'est possible que par ouverture à distance validée par le directeur de l'école. Depuis la mise en place de ce dispositif, nous remarquons malheureusement une augmentation des infractions, des incivilités. C'est pour cela que je me permets de vous rappeler quelques règles édictées et mises en place et qui ont pour seul objectif la sécurité



des enfants. Je rappelle ainsi que la rue du château est interdite à la circulation de 7h45 à 8h15, malgré cela quelques parents viennent déposer leur enfant devant l'entrée de l'école ou stationnent cinq minutes avant l'interdiction sur les places de parking qui devraient être réservées aux enseignants et locataires des appartements situés dans l'enceinte de l'école. Pour information, le « dépose minutes » est toujours en place rue principale et un accès par le trottoir permet de mener les enfants vers l'entrée en toute sécurité.

Il n'est donc pas concevable que les parents, garants de l'éducation de leurs enfants, fassent fi des règles. Je compte ainsi sur le savoir-vivre et le respect de chacun et souhaite une réelle prise de conscience du danger potentiel que peuvent générer de telles conduites. À noter que le potelet défectueux sera remis sous peu en fonction, ce qui nous aidera également à sécuriser l'accueil des écoliers.

Il est dommage que nous soyons obligés d'être dans la constante surveillance et la répression.

FAIRE BOUGER

C'est un plaisir de pouvoir vous annoncer que les choses bougent à Seltz. Plusieurs lieux de restauration ont ouvert leurs portes et vous proposent leur carte.

Au camping des peupliers, en allant vers Beinheim, la « guinguette » vous accueille avec ses spécialités, dont ses salades fraîches, et ses soirées à thème.

Au camping des peupliers, les rives de la plage ont été entièrement nettoyées, les algues et feuilles retirées, et du nouveau sable blanc a été déposé.

Au camping du Salmengrund, le nouveau batiloc est ouvert, comprenant toilettes et douches. Des travaux ont également été entrepris sur nos 2 campings, avec la mise en place de compteurs individuels pour l'eau et l'électricité. Ceci nous permettra de facturer au plus juste leur utilisation sur chaque parcelle.

Au Salmengrund, les travaux sont entièrement terminés. **Aux Peupliers,** une première tranche est finie, et nous espérons, si tout se passe bien et si la météo est clémente, terminer durant l'intersaison.

Merci d'avance pour votre soutien. Je vous souhaite de passer d'agréables vacances d'été.



Gilbert Schmitt, Adjoint aux associations
gilbert.schmitt@ville-seltz.fr



BAIGNADE

Les baignades du Salmengrund et des Peupliers sont librement accessibles aux habitants de Seltz. Venez profiter de la fraîcheur de notre baignade ! Pour cela, il suffit de demander une carte en mairie et de vous munir d'une photo d'identité. Venez découvrir ou redécouvrir les plages.



JARDIN D'ÉTÉ

Votre Café Bistro à Seltz sur la D28
Rue Annexe du Rhin : Jardin d'Eté.

Maintenant avec place de pétanque !

Notre endroit confortable avec une grande terrasse ensoleillée qui offre une variété de plats français et méditerranéens, café et gâteau, barbecue et petit-déjeuner le dimanche, vous invite depuis le 8 juillet (ouverture) avec un terrain de pétanque pour le jeu de boules.

Nous avons hâte de vous voir. Peut-être avez-vous aussi envie de manger notre «best-seller» : Cordon Bleu oriental «ou «Börek Alsace». Nous avons également d'autres plats sur notre menu que vous pouvez découvrir sur internet sur www.jardindetete.fr. *Votre équipe du Jardin d'Eté à Seltz.*

Horaires d'ouverture :

Jeu. & Ven. 11:30 – 21:30 / Sam. 11:30 – 22:30 /

Dim. 09:00 – 21:30



LE YOGA DURANT LES VACANCES

J' m'y mets !! Au camping des Peupliers à Seltz en août 2018

ARJUNA vous propose de **Profiter de l'été pour découvrir le yoga à la carte** au camping les Peupliers à SELTZ. Venez quand vous voulez selon votre envie. Un peu, beaucoup, passionnément à chaque séance... le matin de 9h à 10h en plein air près du plan d'eau (ou à l'abri en cas de météo défavorable). Inscription obligatoire auprès de l'accueil du camping la veille avant 18h + fiche d'inscription le jour J (venez 10 mn plus tôt lors de votre première séance svp)

Tél : 03 88 05 59 05 ou 07 57 00 41 30

Places limitées à 15 personnes.

Tarif : 5€ la séance, règlement à l'accueil du camping.

Se munir d'un tapis de yoga, d'un coussin d'assise et d'une serviette de bain, tenue confortable et adaptée à la météo du jour.

Venez 5mn en avance svp !



Dates :

vendredi 3 août / samedi 4 août /

mercredi 8 août / vendredi 10 août / samedi 11 août;

mercredi 15 août / jeudi 16 août / vendredi 17 août / samedi 18 août

UN MOMENT DE RELAXATION À LA PLAGE ?

ARJUNA sera présent au camping du Bord du Rhin en août pour vous proposer des **massages ayurvédiques de tradition indienne**.

Offre spéciale camping :

Soin du dos ou des jambes ou soin Kansu des pieds : **30mn /35€**

Sur rendez vous uniquement au 06 89 35 24 45

Toutes les prestations au cabinet d'ayurvéda à SELTZ sont disponibles sur www.arjuna-massage-yoga.fr

VIS TON FRUIT

NOUVEAU !!!

À l'intérieur de la plage du Salmengrund (Epple face au Rhin), ouverture du snack « vis ton fruit ».

Smoothie à base de fruits frais de saison, hamburger, frites, glaces, etc...



RESPECTONS ET PROTÉGEONS LA NATURE

Les années passent mais malheureusement se ressemblent, la nature subit perpétuellement l'incivilité de certains êtres humains. Voici un échantillon de photos de déchets que nous avons retrouvés sur le ban communal de la Ville de Seltz lors de ce premier semestre, nous vous laissons juger par vous-même.

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin dispose de trois déchetteries : Beinheim, Lauterbourg et Wintzenbach. Elles contribuent à une meilleure prise en compte de l'environnement. Ces sites sont ouverts au public du mardi au samedi (sauf jours fériés).

Les horaires d'ouvertures :

- du 1^{er} avril au 30 septembre sont de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30,
- du 1^{er} octobre au 31 mars sont de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le volume d'apport de déchets pour un particulier est de 2m³ par semaine. Les déchets autorisés sont les ampoules et néons, les batteries, le bois, les bouchons de liège, les cartouches d'encre, les déchets verts, les électroménagers, la ferraille, les gravats et déblais issus du bricolage familial, les huiles de cuisines, les huiles moteurs, le non recyclable (polystyrène, plâtre, ...), papier/carton, les toxiques (résidus ménagers de peinture, solvant, décapant, essence, ...), verre et vêtements.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, en mars 2018, la modification de la délibération concernant les déchets sauvages suite à la découverte de plus en plus fréquente de déchets illégaux. Tout contrevenant s'expose dorénavant à une sanction financière plus élevée ; 1000 euros pour tous déchets inférieurs ou égaux à 1m³ et 1000 euros en sus pour chaque mètre cube supplémentaire.

La préservation et la protection de la Nature concernent l'ensemble de la population. Utilisons les moyens mis à notre disposition afin de réduire l'impact négatif de ces déchets sur notre environnement.



Frédéric Heyd, Adjoint aux travaux
frederic.heyd@ville-seltz.fr

LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉ

Je ne comprends pas les personnes qui jettent leurs ordures dans la nature. Nous sommes entourés de plusieurs déchetteries et les horaires d'ouverture sont suffisamment larges pour qu'on se prenne le temps de se débarrasser de nos débris de manière respectable.

Vivant à proximité d'une forêt, je constate souvent les incivilités. Il m'arrive régulièrement de faire la démarche de ramener parfois ce que je peux y ramasser et qui ne m'appartient pas, ça me paraît être un acte tout à fait normal. La présence des mégots au sol m'insupporte de la même manière.



SÉANCE DU 28 FÉVRIER 2018

Délib. N° 2018-014

Désignation du secrétaire de séance
Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance M. Geoffrey KRAEMER. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-015

Adoption du P.V du 26 janvier 2018
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité.

Délib. N° 2018-016

Caution Camping les Peupliers (affectation)
Suite au non renouvellement du bail d'un précédent locataire et aux frais engendrés pour la remise en état du site, il y a lieu de libérer la caution et de l'affecter à la remise en état des lieux. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-017

Nouvelle tarification campings
Vu la délibération du 07/12/2017 ;
Vu la délibération du 04/11/2016 ;
Pour l'instant, seule une partie des parcelles dispose de compteurs individuels pour les fluides.

Pour le camping les Peupliers, il s'agit des parcelles suivantes :
Provence du N°1 au 22 ;
Pour les parcelles connectées aux nouveaux compteurs, la tarification sera en fonction des consommations au réel des fluides et non plus en fonction d'un forfait. Un relevé en début et en fin de location sera effectué.

À savoir : pour l'eau 3.25 € TTC le M³ d'eaux consommé ;
0.28 € TTC le KWH consommé ;
À cela se rajoute le prix de l'emplacement jusqu'à 110 M². Le prix est fixé à 10 € TTC au-delà de 110 M² le prix sera de 1.5 € TTC le M² ;
les accompagnants doivent s'acquitter d'un forfait de 70 € par saison ;
Demande d'avances sur charges à hauteur de 100 € par emplacement ;
Forfait ordures ménagères 10 € par mois et par campeur (résidents et mensuels). Pour les autres services et tarifs, la tarification actuelle sera identique pour les deux campings, à savoir :

Seules les parcelles qui ont fait l'objet de la mise en place de compteurs individuels (eaux et/ou électricité) sont calculés sur les consommations réelles et les autres parcelles quant à elles sont calculées sur les anciens modes de fonctionnement à savoir un forfait (Ordures Ménagères en sus).

Emplacements raccordés (eaux/assainissement)	630 €
Charges locatives	600 €
Hivernage	210 €
2 ^{ème} emplacement	570 €
2 ^{ème} caravane	245 €
Frais d'électricité hors saison	130 €
Chien(s) :	
1 ^{er} chien (chat)	65 €
2 ^{ème} chien (chat)	40 €
Badge	23 €
Jeton douche	1.50 €
Caution lors de la remise d'une clef	20 €
Forfait ordures ménagères par campeur et par mois.	10 €

Forfait mensuel (nouvelle tarification) :

Durée	Emplacement (prix)	Eaux
1 mois	165 €	50€
2 mois	205 €	100€
3 mois	305 €	150€
4 mois	405 €	200€
5 mois	495 €	250€
6 mois	590 €	300€

Electricité en fonction des consommations à raison de 0.28 € le KW/H

Hivernage (s'il y a lieu)	210 €
Vente de badges	23 €
Douche	1.5 €
Supplément chiens/chats : 2€/jour	
10 % de réduction pour les groupes de plus de 20 personnes.	
Forfait ordures ménagères par campeur et par mois : 10 €.	

Camping journalier :

Adulte :	3,30€
Enfant :	1,80€
Emplacement :	
tente jusqu'à 3 places	7,00€
Emplacement :	
tente de 3 à 10 places	10,00€
Emplacement tente de groupe (+ de 10 places)	27,00€

Caravane	12.00€
Voiture	2,60€
Pavillon	4,50€
Electricité	0.28 KWHE
Eaux	3.25 € M ³
Jeton machine à laver	4.50 €
Jeton douche	1.50 €

Baignade et Entrée centre de Plein air en dehors des heures de surveillance
Adulte 2,70 €
Carte adultes (10 entrées) 20,00 €
Carte enfants (10 entrées) 20,00 €
Enfant 1,30 €
Carte saison (famille saisonnier/baignade) 70.00 €
Surtaxe (pour les deux campings)
Toute redevance est à acquitter pour le 30 avril 2018. Elle sera majorée d'une surtaxe de 50 € à compter du 1^{er} mai 2018. A défaut de paiement au 31 mai 2018, l'accès au camping sera interdit. La commune se réservera le droit de faire démonter les biens meubles et immeubles figurant sur cet emplacement au frais du locataire. En outre, les campeurs qui ne sont pas à jour des paiements des années précédentes n'auront plus accès au camping. Demande l'application de la surtaxe ; Autorise la mise en place de paiement par échelonnement (le non-respect des délais de paiements entraînant l'impossibilité d'accéder aux campings) ; Maintien la tarification actuelle (délibération du 04/11/2016) pour les emplacements non impactés par les travaux de restructuration. Adopté par 18 voix pour et 2 abstentions.

Délib. N° 2018-018

Paiement des factures d'investissement
Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% du budget précédent avant l'adoption du budget primitif 2018 (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette).
Autorise le paiement des factures suivantes : Budget Principal :
- Facture de la société Willem Routes et Travaux Publics de Surbourg pour la création d'une aire de jeux à l'Espace Sportif de la Sauer situation n°2 pour un montant de 10.802,40 € TTC ;

- Facture de la société SERVINFO de Geispolsheim pour l'achat de licences concernant l'antivirus à la médiathèque pour 8 postes et 1 serveur pour un montant de 355.50 € TTC.
Demande de prévoir les crédits au budget primitif 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-019

Séjours transplantés (école)
En date du 12 janvier 2018, le Directeur de l'école de la fontaine de Seltz a fait une demande de subvention pour un projet de classe découverte. Il s'agira de 4 classes (86 élèves) qui partiront en classe transplantée du 9 avril au 13 avril 2018 et deux autres classes (46 élèves) qui quant à elles partiront du 16 avril au 20 avril 2018.

Ce séjour se déroulera au centre Alter Ego de Grendelbruch sur les thèmes du théâtre, de la nature, des sciences et de la cuisine.

Accepte de verser une subvention de 5 € par enfant et par nuitée. Soit un total de 132 élèves x5 € x4 nuits soit un total de 2 640 € ; Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-020

Intégration du résultat de l'Association Foncière de Seltz
Vu la délibération du 27 janvier 2017 acceptant la dissolution de l'association foncière de Seltz au 31 décembre 2017.

Il y a lieu de reprendre ses résultats afin de les affecter dans le budget Principal de la ville. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-021

Subvention Football club de Seltz (tonte)
Dans le cadre de la tonte du terrain de football, la commune souhaite verser une subvention au Football club de Seltz pour leur implication dans cette tâche. À cet effet Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention d'un montant de 3.500 € pour l'année 2017. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-022

Subvention Cercle St Etienne
Dans le cadre de la participation du Cercle St Etienne aux différentes commémorations officielles, il y a lieu de leur verser une subvention d'un montant de 535 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-023

Subvention Quilles club de Seltz

Suite au courrier du Quilles club de Seltz qui rappelle leur implication depuis près de 14 ans quant à l'entretien du matériel, aujourd'hui une partie de ce matériel doit être remis en état du fait de l'usure, c'est pourquoi Monsieur le Maire propose de verser une subvention à l'association d'un montant de 1.200 € qui permette de réparer le matériel. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-024

Création de deux postes d'adjoint technique non titulaire (modification du tableau des effectifs).
Point ajourné. Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2018-025

Mise à jour des commissions
Vu la démission de Monsieur Geoffrey WAHL, le Conseil Municipal décide de compléter la commission fiscalité directe par M. KLOTZ.
Adopté à l'unanimité

Délib. N° 2018-026

Mise à jour des commissions
Vu la démission de Geoffrey WAHL et l'installation du nouveau conseiller Olivier KLOTZ. Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection d'un troisième membre titulaire de la commission d'appel d'offres : Gaël BEICK. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-027

Désignation d'un délégué pour le Syndicat de Lutte contre les Moustiques. Monsieur le Maire propose Geoffrey KRAEMER comme délégué. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-028

Travaux 2018 (O.N.F)
Programmes patrimoniaux 2018
L'O.N.F établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier, « un programme annuel d'exploitation et de travaux patrimoniaux » pour le domaine forestier de la Commune de SELTZ. Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée le programme 2018 proposé par l'Office National des Forêts.

Budget prévisionnel
Travaux d'exploitation : 11 851.00 € HT
Budget prévisionnel
Travaux patrimoniaux : 52 430.00 € HT
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Approuve le programme 2018

des travaux (travaux d'exploitation & travaux patrimoniaux) présenté par l'O.N.F. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-029

Modification de la délibération concernant les déchets sauvages
Vu la délibération du 07/04/2017 fixant à 600 € le montant des déchets illégaux sur le ban de la commune ; Considérant que les dépôts illégaux de déchets sont de plus en plus fréquents. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de compléter la délibération en fixant le seuil à 1000 € pour tous déchets inférieurs ou égaux à 1M³ et à 1.000 € en sus pour chaque mètre cube supplémentaire. Soit 2.000 € pour les déchets de 1 à 2 m³ ; 3.000 € pour les déchets de 2 à 3 m³ etc...
Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-030

Délibération complémentaire concernant le recensement
Monsieur le Maire souhaite, au vu du travail fourni, modifier les montants que les agents recenseurs vont percevoir pour leur implication lors du recensement. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-031

Echange de terrains. Suite à différentes négociations menées entre la ville de Seltz et un habitant de Seltz. Monsieur le Maire propose de faire un échange de terrains entre la ville et cet habitant.
Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-032

Convention S.P.A (reconduction d'un an)
La Communauté de communes de la Région de Haguenau qui a confié la gestion de l'exploitation de la fourrière animale à la Société Protectrice des Animaux de Haguenau et Environs pour une période de 5 ans à compter du 1er janvier 2013, soit jusqu'au 31 décembre 2017 ; Considérant la demande de la S.P.A à travers la demande de la Communauté de Communes de la Région de Haguenau de prolonger d'un an la convention sachant que les autres termes de la convention restent inchangés.
Adopté à l'unanimité

Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté Préfectoral du 15 février 2018 autorisant la coupe de frênes en Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer a des fins de sécurisations.

SÉANCE DU 22 MARS 2018

Demande d'inscription de la subvention au titre du fond de solidarité communal pour le projet de l'aménagement de l'entrée de Seltz RD28 ;
Délégation de la Maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour le projet d'aménagement de l'entrée de Seltz RD28 ;
Subvention à l'association D'Seltzer Besebinder ;
Subvention à l'association socio culturelle de Seltz ;
Modification du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres. Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur Jean-Luc BALL fait une annonce :

- L'installation d'un nouveau conseiller :
Monsieur Christophe EBELE

Délib. N° 2018-033

Désignation du secrétaire de séance
Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Geoffrey KRAEMER. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-034

Adoption du P.V du 28 février 2018
Madame Estelle DECKERT souligne que l'intitulé n'est pas juste au niveau de la tarification du camping. Il faut lire « Baignade et entrée au centre de Plein air » et supprimer en dehors des heures de surveillance. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-035

Compte administratif – « Budget Principal ». Vu la réunion de la commission des finances en date du 12 mars 2018.
Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,
Monsieur PETRAZOLLER, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2017 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	
Dépenses	2 301 241.75 €
Recettes	3 859 514.18 €
Résultat	1 558 272.43 €

Section d'investissement :	
Dépenses	1 201 377.48 €
Recettes	392 814.07 €
Résultat	- 808 563.41 €
Résultat global	749 709.02 €

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017 du Budget Principal. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-036

Compte administratif – « Budget Cantine scolaire »
Vu la réunion de la commission des finances en date du 12 mars 2018.
Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,
Monsieur PETRAZOLLER, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2017 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	
Dépenses	87 896.94 €
Recettes	87 897.54 €
Résultat	+ 0.60 €

Section d'investissement :

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Résultat	0 €
Résultat global	0.60 €

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017 de la Cantine scolaire. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-037

Compte administratif – « Budget Bâtiment Sport et Culture »
Vu la réunion de la commission des finances en date du 12 mars 2018.
Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,
Monsieur PETRAZOLLER, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2017 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	
Dépenses	128 868.97 €
Recettes	141 519.85 €
Résultat	+12 650.88 €

Section d'investissement :	
Dépenses	29 350.08 €
Recettes	16 699.20 €
Résultat	-12 650.88 €
Résultat global	0.00 €

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017 du Bâtiment Sport et Culture. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-038

Compte administratif – « Budget Camping Salmengrund »
Vu la réunion de la commission des finances en date du 12 mars 2018.
Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,
Monsieur PETRAZOLLER, Adjoint au Maire, présente le compte administratif 2017 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	
Dépenses	142 558.19 €
Recettes	168 612.53 €
Résultat	+26 054.34 €

Section d'investissement :

Dépenses	180 208.60 €
Recettes	23 948.71 €
Résultat	- 156 259.89 €
Résultat global	-130 205.55 €

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017 du Camping Salmengrund. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-039

Compte administratif – « Budget Camping Les Peupliers »
Vu la réunion de la commission des finances en date du 12 mars 2018.
Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,
Monsieur PETRAZOLLER, Adjoint au Maire présente le compte administratif 2017 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	
Dépenses	304 553.92 €
Recettes	537 841.06 €
Résultat	+ 233 287.14 €

Section d'investissement :	
Dépenses	47 026.93 €
Recettes	602 364.89 €
Résultat	+ 555 337.96 €

Résultat global + 788 625.10 €
Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017 du Budget Camping les Peupliers.
Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-040

Compte administratif – « Budget Lotissement les Genêts »
Vu la réunion de la commission des finances en date du 12 mars 2018.
Monsieur le Maire ayant quitté la salle au moment du vote,
Monsieur PETRAZOLLER, Adjoint au Maire présente le compte administratif 2017 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :	
Dépenses	27 995.00 €
Recettes	27 995.00 €
Résultat	+ 0 €

Section d'investissement :	
Dépenses	27 995.00 €
Recettes	0 €
Résultat	- 27 995.00 €

Résultat global - 27 995.00 €
Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017 du Budget Lotissement les Genêts.
Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-041

Compte de Gestion – « Budget Principal »

Les comptes ont été rapprochés en écritures des comptes administratifs respectifs et sont conformes en tous points. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier de Seltz-Lauterbourg. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-042

Compte de Gestion – « Budget Cantine scolaire »

Les comptes ont été rapprochés en écritures des comptes administratifs respectifs et sont conformes en tous points. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier de Seltz-Lauterbourg. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-043

Compte de Gestion – « Budget Bâtiment Sport et culture »

Les comptes ont été rapprochés en écritures des comptes administratifs respectifs et sont conformes en tous points. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier de Seltz-Lauterbourg. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-044

Compte de Gestion – « Budget Camping les Peupliers »

Les comptes ont été rapprochés en écritures des comptes administratifs respectifs et sont conformes en tous points. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier de Seltz-Lauterbourg. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-045

Compte de Gestion – « Budget Camping Salmengrund »

Les comptes ont été rapprochés en écritures des comptes administratifs respectifs et sont conformes en tous points. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier de Seltz-Lauterbourg. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-046

Compte de Gestion – « Budget Lotissement les Genêts »

Les comptes ont été rapprochés en écritures des comptes administratifs respectifs et sont conformes en tous points. Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier de Seltz-Lauterbourg. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-047

Affectation des résultats – « Budget Principal ». L'affectation du budget Principal tient compte de la délibération N° 2018-020 portant intégration des résultats de l'Association Foncière de Seltz. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide de maintenir en fonctionnement le solde de + 765 384.94 € au compte 002 (résultat reporté en fonctionnement) ; Décide de maintenir en investissement le solde de - 808 269.01 € au compte 001 (résultat reporté en investissement) ; D'affecter au compte 1068 un montant de + 808 269.01 € afin de couvrir le déficit d'investissement. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-048

Affectation des résultats – « Budget Cantine scolaire »

Le Conseil Municipal décide de maintenir en fonctionnement le solde de + 0.60 € au compte 002 (résultat reporté en fonctionnement) ; Décide de maintenir en investissement le solde de 0.00 € au compte 001 (résultat reporté en investissement). Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-049

Affectation des résultats – « Budget Bâtiment Sport et Culture »

Le Conseil Municipal décide de maintenir en fonctionnement le solde de + 0.00 € au compte 002 (résultat reporté en fonctionnement) ; Décide de maintenir en investissement le solde de - 12 650.88 € au compte 001 (résultat reporté en investissement) ; D'affecter au compte 1068 un montant de + 12 650.88 € afin de couvrir le déficit d'investissement. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-050

Affectation des résultats – « Budget Camping les Peupliers »

Le Conseil Municipal décide de maintenir en fonctionnement le solde de + 233 287.14 € au compte 002 (résultat reporté en fonctionnement) ; Décide de maintenir en investissement le solde de + 555 337.96 € au compte 001 (résultat reporté en investissement). Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-051

Affectation des résultats – « Camping Salmengrund »

Le Conseil Municipal décide de maintenir en fonctionnement le solde de 0.00 € au compte 002 (résultat reporté en fonctionnement) ; Décide de maintenir en investissement le solde de - 156 259.89 € au compte 001 (résultat reporté en investissement) ; D'affecter au compte 1068 un montant de + 26 054.34 € afin de couvrir le déficit d'investissement. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-052

Affectation des résultats – « Budget Lotissement les Genêts »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide de maintenir en fonctionnement le solde de + 0.00 € au compte 002 (résultat reporté en fonctionnement) ; Décide de maintenir en investissement le solde de - 27 995.00 € au compte 001 (résultat reporté en investissement). Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-053

Fixation du taux d'imposition des impôts locaux ; Vu la réunion de la commission des finances en date du 12 mars 2018. Oûi les explications de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide d'augmenter de 1.80 % les taux des différentes taxes communales. Les nouveaux taux pour 2018 sont donc :

Taxe d'habitation	8.89 %
Taxe foncière bâti	7.61 %
Taxe foncière non bâti	31.30 %
CFE	12.17 %

Adopté à 20 voix POUR et 2 ABSTENTIONS.

Délib. N° 2018-054

Budget primitif 2018 – « Budget Principal ». Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet du budget primitif 2018 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	3 308 354.94 €
Recettes	3 308 354.94 €

Section d'investissement :

Dépenses	2 466 236.01 €
Recettes	2 466 236.01 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide d'accepter le budget primitif 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-055

Budget primitif 2018 – « Budget Cantine scolaire » Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet du budget primitif 2018 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	104 400.60 €
Recettes	104 400.60 €

Section d'investissement :

Dépenses	5 000 €
Recettes	5 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide d'accepter le budget primitif 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-056

Budget primitif 2018 – « Budget Bâtiment Sport et Culture » Monsieur le Maire présente à l'Assemblée, le projet du budget primitif 2018 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	140 500.00 €
Recettes	140 500.00 €

Section d'investissement :

Dépenses	17 550.88 €
Recettes	17 550.88 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide d'accepter le budget primitif 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-057

Budget primitif 2018 – « Budget Camping Salmengrund » Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet du budget primitif 2018 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	280 500.00 €
Recettes	280 500.00 €

Section d'investissement :

Dépenses	361 054.34 €
Recettes	361 054.34 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide d'accepter le budget primitif 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-058

Budget primitif 2018 – « Budget Camping les Peupliers » Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet du budget primitif 2018 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	558 287.14 €
Recettes	558 287.14 €

Section d'investissement :

Dépenses	835 522.96 €
Recettes	835 522.96 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide d'accepter le budget primitif 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-059

Budget primitif 2018 – « Budget Lotissement les Genêts » Monsieur le Maire présente à l'Assemblée, le projet du budget primitif 2018 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses	155 990.00 €
Recettes	155 990.00 €

Section d'investissement :

Dépenses	105 990.00 €
Recettes	105 990.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, Décide d'accepter le budget primitif 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-060

Reprise dans la délibération n°61

Délib. N° 2018-061

Délégation de la Maîtrise d'ouvrage de l'éclairage public à la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour le projet d'aménagement de l'entrée de Seltz RD28 et Demande d'inscription de la subvention au titre du fond de solidarité communal pour le projet de l'aménagement de l'entrée de Seltz RD28. Le Conseil Municipal approuve la désignation de la communauté de communes de la Plaine du Rhin comme maître d'ouvrage unique pour ce projet ; approuve le projet de convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique ; dit que la dépense correspondante sera prévue lors du vote du budget primitif du budget principal 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-062

Subvention à l'association D'Seltzer Besebinder. Oûi les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention d'un montant de 875 € à l'association D'Seltzer Besebinder ; Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-063

Gilbert SCHMITT quitte la salle du Conseil Municipal. Subvention à l'association socio culturelle de Seltz Le Conseil Municipal autorise le versement d'une subvention d'un montant de 1500 € à l'association socio culturelle de Seltz ; Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-064

Modification du tableau des effectifs. Le Conseil Municipal autorise la fermeture d'un poste de titulaire à temps plein comme adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ; autorise la création d'un poste de vacataire à la cantine scolaire de Seltz ; autorise Monsieur le Maire à embaucher deux contrats aidés avec le nouveau dispositif en vigueur ; autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cet effet. Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance du Conseil Municipal à 21h30.

SÉANCE DU 20 AVRIL 2018

Monsieur le Maire demande le rajout de deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

Point n° 18 Echange de terrains pour la mise en place du futur Rond-Point à l'entrée Ouest de Seltz ;

Point n° 19 demande d'autorisation de défrichement avec distraction du régime forestier. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-065

Désignation du secrétaire de séance
Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance Mme Véronique NOWAK. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-066

Approbation du Procès-Verbal du 22 mars 2018. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-067

Mise à jour des commissions
Vu la démission de Claude HECK, Christophe EBELE est nommé délégué titulaire de la Commune de Seltz au sein du Syndicat des Eaux du canton de Seltz. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-068

Fixation tarifs cours de yoga
La Commune souhaite mettre en place des cours de yoga au camping les Peupliers durant la saison estivale. Ces cours sont payants à raison de 5 € par campeur et par séance. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-069

Demande de subvention de la société arboricole de Seltz
Suite au courrier de la société arboricole de Seltz qui demande une subvention de 250 € par an pour la taille des arbres fruitiers du presbytère ainsi que les arbustes ornementaux, le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 250 € par an à la société arboricole de Seltz ; décide de verser cette subvention pour les années 2017 et 2018 soit un montant de 500 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-070

Demande de subvention de l'école élémentaire pour la participation d'un

stage de voile.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 10 € par enfant scolarisé à l'école élémentaire et habitant à Seltz. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-071

Subvention handball club de Seltz
Considérant que le handball club de Seltz mettra à disposition des personnes bénévoles dans le cadre de l'inauguration de l'aire de jeux ;
Le Conseil Municipal décide de verser au handball club de Seltz une subvention d'un montant de 250 € pour leur participation active à cette manifestation. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-072

Modification de la tarification des ordures ménagères au niveau des campings. Monsieur le Maire propose de modifier la tarification des ordures ménagères à compter de la présente saison et de fixer le montant des ordures ménagères à 5 € par personne et par mois au lieu de 10 € comme précédemment appliqué. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-073

Convention d'occupation – Buvette les Peupliers
Le Conseil Municipal fixe le montant de location de la buvette du camping « La Guinguette des Peupliers » pour la période estivale à 250 €/mois d'occupation et la caution à 1500 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-074

Convention d'occupation au camping « Vis ton fruit »
Un commerce ambulancier s'installera au camping Salmengrund durant la saison. Ce commerce ambulancier proposera tous les jours la vente de boissons, de la restauration rapide, des glaces ainsi que la vente de fruits et légumes, le soir de la tarte flambée. Le prix de la location est fixé à 2.200 €. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-075

Demande de mandat au CDG en vue de la consultation de la protection sociale à compter de 2019

Le Conseil Municipal demande de prendre auprès du Comité Technique sur la protection sociale des agents et décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé complémentaire du Centre de Gestion.

La participation de la Commune en matière de complémentaire santé sera de 5€ par mois et par agent. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-076

Groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et de l'état civil (CDG 67)
Les actes d'état civil doivent être reliés. Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin a décidé de constituer un groupement de commandes pour la réalisation de reliures cousues des registres. Le Conseil Municipal intègre ce groupement de commandes du CDG. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-077

Mise à disposition d'un terrain pour la construction du futur périscolaire de Seltz
Le périscolaire actuel manque de place. Monsieur le Président de la Communauté de communes en accord avec Monsieur le Maire souhaite proposer aux conseils municipaux et intercommunaux, la construction d'un nouveau périscolaire. La commune mettrait à disposition un terrain à cet effet. Le prix de rétrocession des bâtiments sera de 40% du montant définitif, selon décompte établi par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-078

Proposition d'accompagnement pour une mission d'accompagnement en urbanisme
Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la commune de Seltz a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 26 juin 2015. Il est proposé de confier à l'ATIP la mission d'accompagnement technique en aménagement et en urbanisme suivante :

Modification n°1 du PLU de Seltz correspondant à 17 demi-journées d'intervention. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-079

Modification du tableau des effectifs
Le nombre d'adjoint technique est désormais de 8 postes ouverts au lieu de 7 auparavant. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-080

Désherbage des livres à la médiathèque

Vu la délibération N° 2017-151 du 07/12/2017 ; 2.700 ouvrages sont stockés à la médiathèque en attente de traitement. Le désherbage a été suspendu car à ce jour il y a un manque de place pour stocker les différents ouvrages.

La solution trouvée à ce jour est de faire appel à une société spécialisée qui pourra donner une seconde vie à ces ouvrages. En outre, ce service est gratuit et la société reverse à la commune une partie de la vente de ces ouvrages (10 %) du prix de vente. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-081

Avis du conseil municipal suite à l'enquête publique de demande d'autorisation concernant le plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage du Rhin. Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-082

Echange de terrains pour la mise en place du futur Rond-Point à l'entrée Ouest de Seltz

Un nouveau rond point va être construit à l'entrée Ouest de Seltz afin de faciliter l'accès à la zone d'activités du Parc Rhénan et la création d'un nouvel accès vers la nouvelle extension du lotissement les Genêts.

La commune de Seltz échange aux Etablissements Nonnenmacher 13.80 ares.

A cela se rajoute une soulte de 10.000 € au profit de la Commune.

Les frais de notaires étant à la charge de chacune des parties (parties acquises). Adopté à l'unanimité.

Délib. N° 2018-083

Demande d'autorisation de défrichage avec distraction forestier

Dans le cadre du projet de nouveau rond-point, le Code Forestier prévoit que cette implantation est soumise à autorisation de défrichage accordée par arrêté préfectoral.

Le projet d'aménagement du carrefour nécessite également une distraction du régime forestier.

Le Conseil Municipal sollicite auprès de Monsieur le Préfet du Bas-Rhin l'autorisation de défricher cette parcelle cadastrale. Adopté à l'unanimité.

Pour information :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal : Arrêté préfectoral du 29 mars 2018 autorisant la prolongation exceptionnelle du pâturage équin dans le périmètre de la Réserve naturelle du Delta de la Sauer ;

Monsieur le Maire rappelle la foire du Printemps les 5 et 6 mai 2018 ; Cérémonie du 8 mai qui aura lieu le soir à compter de 18h00 (pas d'office religieux) ;

Cette semaine s'est déroulée l'Assemblée Générale de PAMINA. Il a été décidé de mettre en place une fête du bac. Monsieur le Maire rappelle également qu'il a été sollicité pour un projet transfrontalier qui permettrait d'améliorer visuellement les alentours du bac. Enfin le 10 mai, il y aura l'inauguration d'un nouveau circuit cycliste (circuit Nord) ; Inauguration de l'aire de jeux le 21 avril 2018 à 14h00.

Monsieur Frédéric HEYD porte à la connaissance du Conseil Municipal : Programme GEMAPI : les travaux devraient débuter au courant de l'été sur le Seltzbach.

Madame Mylène HECK porte à la connaissance du Conseil Municipal :
- Le courrier de l'électricité de Strasbourg sur la mise à jour des relevés topographiques ;
- Le bulletin communal devrait sortir pour le 14 juillet 2018 ;
Madame Mylène HECK rappelle également qu'il y aura une fête de la musique à Seltz.

Monsieur Richard PETRAZOLLER porte à la connaissance du Conseil Municipal : Suite à la réunion de la commission d'Appel d'Offres et conformément aux procédures internes mises en

place pour les Marchés à Procédure Adaptée, il y a lieu d'informer le Conseil Municipal sur les résultats de l'Appel d'Offres.

En date du 16 avril, 3 candidats ont postulé, à savoir :
URBANETIC- PARENTHÈSE – BEREST
SECTION URBAINE – IUPS – EGIS
Villes et Transport
URBITAT+ - COMPLEMENTERRE – SIRIUS

C'est la candidature n° 2 qui a été retenue après dépouillement et analyse des offres par l'ATIP.

Il fait le point sur le projet Maison des aînés ainsi que sur le concours d'architectes au niveau du lotissement les Genêts.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux demandent des informations sur :

L'avancée du dossier concernant la fibre optique (Monsieur Sascha SAINT AUBIN) ;

Le manque d'entretien du jardin botanique (Madame Estelle DECKERT) ;
Concernant le remplacement de Monsieur Frédéric OBERT qu'en est-il ? ;
Le problème lié à l'eau au niveau de la baignade du camping les Peupliers (eau très sale) ;

Un point a également été demandé en ce qui concerne « La Maison Bisch » (Monsieur Christophe EBELE).

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 25 mai 2018 à 19h30.

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

« Strasbourg Electricité Réseaux » (filiale d'Electricité de Strasbourg qui gère les réseaux) procède actuellement à la confection des plans des réseaux électriques de la Commune de Seltz et a chargé le Cabinet de Géomètres BAUR, Géomètre Expert de HAGUENAU, de faire le relevé correspondant. Le travail de cette équipe se limite à relever sur le terrain les informations ne figurant pas sur les documents cadastraux et ceci avec l'accord préalable des propriétaires.

Aujourd'hui, les petits emballages
en aluminium et en acier se RECYCLENT



A partir
du 1er mai
2018

Les déchets ci-dessous sont
invités à rejoindre le bac de tri !



Capsules de bouteilles



Bouchons en métal



Opercules



Sachets et poches



Papier aluminium
blisters médicaments



Dosettes de thé et
café



Tubes de crème



Canettes



Barquettes



Conserves



Boîtes



Aérosols



Bidons

TRANQUILITÉ VACANCES

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence.

Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler votre départ en vacances à la brigade de gendarmerie de votre domicile. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux,
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseil auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les.

Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

FÊTE NATIONALE



La Ville de Seltz vous convie à la cérémonie du 14 juillet qui se déroulera
LE SAMEDI 14 JUILLET 2018

10h30 :
Messe

11h15 :
Rassemblement
Place de la Mairie

11h30 :
Ouverture de la cérémonie et lâcher de ballons
Cartes à retirer à l'accueil de la mairie ou le jour même.



Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la cérémonie au Foyer Sainte Adélaïde.

Le soir : bal au hangar organisé par les Sapeurs-Pompiers de Seltz avec l'orchestre « Santa Lucia » et feu d'artifice



STOP PUB

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas

Apposer un autocollant Stop-Pub sur sa boîte aux lettres permet de réduire les quantités de déchets papier imprimés non adressés (INA). Les INA comprennent les imprimés publicitaires sans adresse et la presse gratuite d'annonce. Ils représentent 1/3 de la quantité totale des papiers graphiques des ménages et environ 3.5 % de la quantité totale des déchets des ménages soit 13 kg/hab/an (ADEME).

Des autocollants sont à votre disposition à l'accueil de votre communauté de communes, de votre mairie et du SMICTOM du Nord du Bas-Rhin.

Qualité de l'eau

Qualité de l'eau distribuée en 2017

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Février 2018

Syndicat des Eaux du CANTON DE SELTZ

ORIGINE DE L'EAU

Le Syndicat des Eaux du Canton de Seltz (10690 habitants)¹ est alimenté en eau par 2 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 17 juin 1975 et disposent de périmètres de protection. L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2011

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

41 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 25 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyses non-conformes** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 28,2 °f (degré français)
- pH : 7,5

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau dure (calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

- Teneur moyenne : 2,4 mg/l
- Teneur maximale : 3,1 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 33,6 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 18,9 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,07 mg/l

Références de qualité ²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2017, l'eau produite et distribuée le Syndicat des Eaux du Canton de Seltz est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardio-vasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Recette de saison

CHARTREUSE DE GRENOUILLES AUX PLUCHES DE CERFEUIL

APPAREIL

Chair de poisson - 500 g
Crème fraîche fluide - 30 cl
Oeufs - 3
Cuisses de grenouilles
- 12 pièces
Sel - poivre - selon goût
Carottes et Poireaux - selon goût
Cerfeuil - 1 botte

SAUCE

Vin blanc - 25 cl
Crème fraîche fluide - 25 cl
Ail et Echalotes Hachés
Sel - Poivre
Cuisses de grenouilles

PRÉPARATION DES CHARTREUSES

Passer les Filets de Poisson au cutter / Rajouter les Oeufs, la Crème Fraîche ainsi que le Sel et le Poivre / Couper en lanières les Carottes et les Poireaux puis les faire blanchir / Beurrer les Ramequins, déposer les lanières de Carottes et Poireaux en les intercalant / Cuire toutes les Cuisses de Grenouilles dans le Vin Blanc avec l'Ail et les Echalotes Une fois cuites, les retirer et les désosser / Incorporer une partie de la Chair de Grenouilles à la masse de Poisson / Remplir les Ramequins / Les mettre en cuisson dans un Bain-Marie au four entre 180° et 200°C pendant 30min

CONFECTION DE LA SAUCE

Laisser réduire le Vin Blanc de cuisson / Rajouter la Crème Fraîche et réduire à nouveau / Rajouter le reste de Chair de Grenouilles puis lier la sauce / Rectifier l'Assaisonnement

DRESSAGE

Démouler les Ramequins sur les Assiettes et ajouter un Filet de Sauce / Décorer avec les Pluches de Cerfeuil

LE GRATIN DE FRAISES DES BOIS,

SA VERRINE AU FROMAGE BLANC ET ORANGETTES CHOCO

CRÈME SOUFLÉE

Faire une Crème Pâtissière au Jus de Citron / Incorporer à chaud de la Meringue Italienne / Dresser aussitôt

CRÈME PÂTISSIERE AU CITRON

Porter à ébullition Jus de Citron et Crème Fraîche / Blanchir les Jaunes d'œufs, Sucre et Farine / Faire le mélange avec le lait au Citron Bouillant / Cuire la Crème à grosse ébullition pendant quelques minutes sans cesser de remuer au fouet / Hors du feu, incorporer les Feuilles de Gelatine trempées et pressées / Simultanément à la Crème Pâtissière, faire la Meringue

MERINGUE ITALIENNE

Dans une casserole, cuire le Sucre avec 1/3 de son poids en eau / Cuire au boulé, soit 120° / Verser le Sucre cuit sur les Blancs montés

PROGRESSION

Mélanger aussitôt, progressivement et délicatement la Meringue Chaude et la Crème Bouillante / Dresser aussitôt dans des ramequins / Parsemer l'intérieur de Fraises des Bois, compléter et lisser avec la Mousse / Passer au congélateur plusieurs heures

CUISSON ET FINITION

Démouler les Petits Gratins congelés, saupoudrer de Sucre Glace / Cuire et colorer à four chaud pendant 10 à 12 minutes / Servir avec un Coulis d'Abricots et des Fraises des Bois

VERRINE AU FROMAGE BLANC

Fromage Blanc / Sucre / Confiture d'Abricot / orangettes choco

ORANGETTES CHOCO

Sirop (eau + sucre) / Chocolat Couverture / Ecorces d'Oranges

Jus de Citron - 125 gr
Crème Fraîche - 125 gr
Jaunes d'œufs - 5
Sucre - 50 gr
Farine - 25 gr
3 Feuilles de Gelatine trempées
Meringue Italienne :
Blanc d'œufs - 5
Sucre à 120° - 125 gr
Fraises, Sucre Glace,
Coulis Abricot - selon goût

**L'AUBERGE
DE LA FORÊT
VOUS SOUHAITE
UN BEL ÉTÉ**

42 route de Strasbourg,
67470 SELTZ

Tél. 03 88 86 50 45

<http://auberge-foret-seltz.com>



Jean-Louis
et Marie

Nouveaux commerces

ÇA PIQUE !

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES - LA BIOLOGIE AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

Une nouvelle activité vient de s'implanter à Seltz dans la zone d'activité du Parc Rhénan, rue Marcel Bisch. Il s'agit d'un Laboratoire d'Analyses Médicales qui vous accueille pour vos prélèvements biologiques, tous les jours du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et le samedi de 7h à 12h.

Pour de plus amples informations, vous pouvez joindre le laboratoire au 03 88 06 16 06.



STUDIO DE TATOUAGE BJORGDASHOWSKI

Bonjour à tous les amis seltzois,

la commune de Seltz m'a gentiment proposé de vous présenter mon activité d'artiste tatoueur que j'exerce depuis janvier à Seltz, 13 place de la mairie. C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté.

Je m'appelle Bogner David (alias Bjorg Dashowski), j'ai 28 ans et cela fait une vingtaine d'années que je vis à Seltz. J'ai toujours été fasciné par le domaine artistique. En grandissant, j'ai su que l'unique chose qui pouvait m'épanouir professionnellement était d'exercer un métier où je pourrais me servir de mes mains comme outil à la création. À l'âge où on nous demandait de choisir notre parcours professionnel, je n'avais qu'une seule envie, celle de me diriger vers le dessin. J'ai par défaut été guidé vers le lycée Gutenberg à Strasbourg pour faire un Bep et un Bac en communication graphique.

N'étant pas satisfait à l'issue de cette formation, j'ai choisi de passer par la faculté d'arts appliqués à Strasbourg pour vraiment perfectionner mon dessin et l'approche d'un support de création. Le parcours universitaire étant très théorique et pas assez concret à mon goût, j'ai ensuite intégré une école de graphisme à Strasbourg.

Ces trois années de formation m'ont permis de savoir comment communiquer, créer et surtout avoir un parti pris sur les concepts qu'on nous demandait de mettre en place pour les projets sur

lesquels on planchait. J'ai aiguisé mon sens critique et visuel, j'ai appris l'équilibre entre une création esthétique et pertinente. À la fin de mon cursus j'ai travaillé trois ans dans une agence de publicité en Allemagne en tant que designer graphique.

Parallèlement à ma vie professionnelle, j'ai exercé pendant quelques années le graffiti. Une discipline qui a beaucoup contribué à acquérir un savoir-faire, un état d'esprit et une sérénité psychologique pour la précision et la technique nécessaires, notamment aujourd'hui, à mon activité de tatoueur. Par le biais du graffiti, j'ai aussi rencontré un tatoueur qui m'a immiscé dans ce milieu très vaste et complexe. Ce qui nous mène donc à l'essentiel : mon activité de tatoueur aujourd'hui.

Après 1 an et demi d'exercice intensif parallèlement à mon job de graphiste, et avec l'aide précieuse de divers tatoueurs de renommée, j'ai décidé d'ouvrir mon propre studio privé. Je travaille uniquement sur la base de mes propres créations et exclusivement dans mon style, celui qui me définit et qui est le fruit de mon parcours. Je propose tous les mois mes propres motifs que je poste sur les réseaux sociaux et chaque motif est unique et ne sera tatoué qu'une seule fois.

Il faut donc rapidement le réserver si vous avez un coup de coeur ! Je suis bien sûr aussi ouvert à des projets personnels s'ils collent à mon univers graphique.



Mon univers graphique

Je me positionne comme un tatoueur contemporain, et j'espère apporter cette touche de fraîcheur à ceux qui me font confiance et souhaitent se distinguer de la masse.

Je n'ouvre mon studio que sur rendez-vous, car je préfère que le contact s'établisse en amont par mail ou Facebook, pour pouvoir me consacrer exclusivement à mes clients lors de mes séances et garantir une certaine intimité.

À toutes les personnes ouvertes d'esprit et sensibles à cet art, c'est avec grand plaisir que je vous accueillerai.

**Studio privé de "gravure éternelle"
13, place de la mairie à Seltz
bjorgdashowski@gmail.com
Facebook: Bjorg Dashowski**

La médiathèque

• Horaire d'été

Du 9 juillet au 31 août 2018, la médiathèque passe en heure d'été :

Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi : 14h00 - 18h30

Samedi : 09h30 - 12h30

• Le Goût(er) des livres

Dans le cadre de la manifestation « Partir en livre », nous vous invitons à un goûter littéraire :

amenez collations et couvertures et profitez de quelques lectures au bord de l'eau. Mardi 17 juillet 2018, de 15h30 à 17h30 au Bungalivre du camping « Les bords du Rhin ».

• TV series are coming ...

À la rentrée scolaire, un nouveau secteur de DVD apparaîtra.

Nous vous invitons à venir découvrir cette nouveauté dès le 4 septembre 2018.

• Nouveaux tarifs

À partir du 1^{er} septembre 2018, de nouvelles conditions d'abonnement et d'emprunt seront appliquées : bénéficiez d'un tarif unique avec la possibilité d'emprunter 10 documents sans restriction de secteur, sauf les DVD qui seront maintenus à 4 par carte.

Découvrez nos tarifs ci-dessous :

- de 18 ans	gratuit
+ de 18 ans ou - de 18 ans avec emprunt multimédia	15 €
+ de 60 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux (Sur présentation d'une pièce justificative)	gratuit

La durée d'emprunt des documents reste à 3 semaines, renouvelable 2 fois si un ou des documents n'ont pas été réservés par un autre lecteur.

• Animation Bungalivre

La médiathèque propose une animation hors les murs du 8 juillet au 31 août 2018 au Bungalivre du camping « Les bords du Rhin ». L'animation, intitulée « Lectures d'été », aura lieu chaque mardi après-midi de 16h30 à 17h30 au Bungalivre, et proposera aux enfants à partir de 4 ans d'écouter des histoires au bord de l'eau. Une animation se déroulera également le mardi 17 juillet 2018, à partir de 15h30, dans le cadre de la manifestation nationale « Partir en Livre ». Le Bungalivre sera ouvert chaque jour, proposant ainsi une sélection de livres pour tout public, avec une nouveauté cette année : un large choix de revues, permettant ainsi aux vacanciers de profiter de lectures plus estivales.



Office de tourisme - EXPÉRIENCES ÉCO-TOURISTIQUES

LES SENSATIONS OUBLIÉES DES PLANTES SAUVAGES

Quel plaisir de battre la campagne pour percer les mystères de Dame Nature ! Cette balade sur les sentiers de la connaissance vous mènera à la découverte de nouvelles saveurs insoupçonnées : celles des plantes sauvages comestibles, mais très souvent méconnues pour être dégustées ! Prévoir : panier, couteau / sécateur et tenue vestimentaire adaptée.

Rdv à l'Office de Tourisme de Seltz :

- le 10 juillet à 10h
- le 12 juillet à 10h
- le 17 juillet à 10h
- le 19 juillet à 10h
- le 26 juillet à 14h30

Tarifs :

- adulte : 9 €
- de 15 ans : 6 €

**Inscription obligatoire à l'Office
de Tourisme au 03 88 05 59 79**

DEUX NOUVELLES
CARTES ITINÉRAIRES
CYCLABLES
DISPONIBLES
À L'OFFICE
DE TOURISME



SYMPHONIE DU CRÉPUSCULE



La bat box est un sonomètre qui permet d'entendre les ultrasons des chauve-souris. Voici l'un des moments rares de cette balade qui se déroule dans la forêt de la Lauter, zone sensible et protégée. La nuit s'installe, et se mettre à l'écoute de la hulotte ou de la jolie chouette de Tengmalm est une expérience magique !
Inscription obligatoire à l'office de tourisme.
Prévoir : une tenue vestimentaire adaptée, une bonne paire de chaussures, une lotion anti-moustiques.

Rdv à l'orée de la forêt à Salmbach :

- le 11 juillet à 20h
- le 17 juillet à 20h
- le 20 juillet à 20h
- le 24 juillet à 20h
- le 27 juillet à 20h

TARIFS

adulte : 9 €

- de 15 ans : 6 €

**Inscription obligatoire
à l'Office de Tourisme
au 03 88 05 59 79**

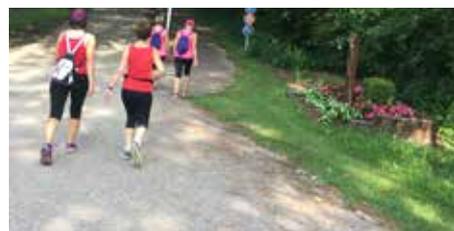
À LA DÉCOUVERTE DE LA RÉSERVE NATURELLE



- Le 11 juillet
- le 25 juillet
- le 22 août
- le 29 août

Visite guidée de la réserve naturelle du Delta de la Sauer (matinée). L'heure et le lieu de RDV seront communiqués lors de l'inscription obligatoire au Conservatoire des sites alsaciens : 03 89 83 34 10

RANDONNÉES PÉDESTRES



Ouvertes à tous – accès libre
- Le 15 juillet 2018 à 9h à Mothern
RDV sur le parking en face du Musée de la Wacht pour une randonnée de 8 km ouverte à tous
- Le 12 août 2018
à 6h à Salmbach
RDV à la salle des fêtes pour une randonnée de 10 km en forêt.
Un petit déjeuner « nature » aux sons des oiseaux vous attendra à l'issue de cette randonnée.
- le 09 septembre 2018
à 9h à Niederroedern
RDV devant la Maison du Temps
Libre pour une randonnée de 5 km.



Eva Lehn

Du 09 au 23 septembre 2018, Eva Lehn, artiste de Baden-Baden, expose ses œuvres à l'Office de Tourisme à Seltz. L'exposition sera visible du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et les dimanches de 14h à 18h. Présence de l'artiste les dimanches.

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme durant la saison estivale :

Au centre-ville

2 avenue du Général Schneider
Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h

Au bureau d'information au bac

Du lundi au vendredi
de 14h à 18h
Samedi et dimanche
de 10h à 12h



Conseil Municipal des Enfants

La première réunion du Conseil Municipal des Enfants s'est déroulée le mercredi 4 avril 2018, conseil municipal encadré par Rachel Wallez, adjointe aux affaires scolaires et sociales et Marion Loeffler, responsable de la Médiathèque.

4 AVRIL

Cette première rencontre avait pour but l'élection du Maire et des Adjointes ainsi que la mise en commun des premières idées pour les futurs projets de cette équipe. Ont été élus : Stan Ursch, Maire du Conseil Municipal des Enfants, David Haller, Adjoint à l'Environnement, Dylan Baumann, Adjoint à la Culture et aux Loisirs, Maeva Leibel, Adjointe aux Finances, Nathan Lengert, Adjoint aux Affaires sociales et écoles. Toutes nos félicitations à nos nouveaux élus.

Médiathèque

Raphaël a ramené sa valise de livres ! Un moment privilégié où les bébés lecteurs écoutent des histoires qui les font voyager.

4 AVRIL



Cross scolaire

11 écoles, 25 classes, 530 élèves ont participé, sous un beau ciel bleu, au cross de secteur à Seltz. Encouragés par de nombreux parents, grands-parents, les coureurs ont fait de leur mieux pour placer leur classe au meilleur rang. Bravo à eux. Merci également à M. Denis Drion, directeur de l'école de la fontaine et organisateur du cross, à l'équipe de retraités qui a balisé le circuit, et aux enseignants fidèles aux postes pour orienter et accompagner les jeunes coureurs, ainsi qu'à la conseillère de circonscription.

6 AVRIL



Nettoyage de printemps

L'Association EXTREME AVENTURE a organisé un «grand nettoyage de printemps» à Seltz dans le cadre de la Journée Nationale des Chemins.

8 AVRIL



La Budig

Was wet, c'est comme ça !!!
Belle soirée en compagnie de La Budig au foyer Ste Adélaïde de Seltz. Monsieur Yves Grandidier et sa troupe sont venus à Seltz pour cette belle représentation. Humour et rires étaient au rendez-vous.



14 AVRIL



À l'école de la fontaine

Pour la sécurité de nos enfants, la commune a profité des vacances scolaires pour faire installer le nouveau portail à l'école de la fontaine.

27 AVRIL

Rencontre Clarel & les seniors de Gaggenau (Allemagne)

L'association Clarel, sous la présidence de Madame Bernadette Eigner, a accueilli les séniors de Gaggenau pour une rencontre amicale franco-allemande. Une visite guidée par M. Richard Fluck et M. Robert Schmitt était organisée au musée de la maison Krumacker. Tous se sont ensuite retrouvés à la MLC de Seltz pour partager un excellent repas concocté par le restaurant à l'Agneau de Seltz.



3 MAI

LE COUP DE CŒUR DE L'INVITÉ

Je vois régulièrement les actualités de notre ville sur la page Facebook.

Je n'ai pas connaissance de tout ce qu'il se passe à Seltz, c'est donc une belle fenêtre sur ce qu'on a peut-être raté. L'an dernier, les administrateurs m'avaient fait l'honneur de me suivre via cette page lorsque j'ai rejoint Mézières-sur-Issoire à vélo, mes proches ont pu me soutenir à distance, je me sentais moins seul !



APS- Foire du printemps de l'Association des Professionnels de Seltz

5 ET 6 MAI

6 MAI

Quilles

Championnat du Bas-Rhin Jeunes Tandem du 06/05/2018 à Seltz



8 MAI

Club canin

Cette année pour le concours d'obéïtmée du 8 mai, le soleil était au rendez vous. C'est sous une chaleur estivale que les nombreux concurrents, venus en grande partie de la région Grand Est, mais également de Rhône-Alpes, d'Ile-de-France et de Belgique, ont évolué sous les jugements de Nina Haaland (Norvège) et de Corinne Médauer.



8 MAI



Commémorations du 8 mai

Le Maire, ses Adjoints et le Conseil Municipal des Enfants ont écouté un poème écrit et lu par Denise Lallemand-Soltana.

9 MAI

Tennis

Journée de championnat



10 MAI



Handball

Finales de Coupe du Bas-Rhin jeunes féminines.

L'équipe des moins de 11 ans féminines de Seltz a battu Val-De-Moder et est donc devenue championne du Bas-Rhin. Félicitations à toutes ces jeunes sportives qui ont largement mérité ce titre. BRAVO !! Le maire Jean-Luc Ball et le premier adjoint Richard Petrazoller n'ont pas manqué de féliciter les championnes. *Photo Den K*

Pamina

Inauguration du nouveau circuit sud du Parc Rhénan Pamina à Seltz.

Un circuit cyclable transfrontalier de 94 km passant par Seltz-Hatten-Betschdorf-Soufflenheim-Drusenheim-Buhl-Iffezheim (en téléchargement depuis le 11 mai sur le site internet de l'office de Tourisme Pays de Seltz-Lauterbourg, Rhin et Nature).



10 MAI



12 MAI

Handball

Les -11F1 ont battu pour la seconde fois l'équipe de Val de Moder. Les Seltzoises sont Championnes du Bas-Rhin.



Judo

Animation baby-judo organisée par le club de Seltz et de Lauterbourg. Une trentaine d'enfants était au rendez-vous dans la joie et la bonne humeur. Tous ont été récompensés par un diplôme et une médaille. (La matinée a été sponsorisée par la Fédération de Judo et Disney)

12 MAI

Quilles

Le Club de Quilles a organisé, les 11 et 12 mai, son traditionnel tournoi inter-sociétés. Ce tournoi a regroupé 15 équipes dont clubs, associations, groupes d'amis, collègues de travail, dans une ambiance amicale et conviviale. La soirée s'est finie en beauté avec une remise des prix pour tous les participants.



11 ET 12 MAI

13 MAI



Arboriculteurs

Bourse aux vêtements organisée par les arboriculteurs de Seltz à la Maison des Loisirs et de la Culture.
Photo : Infinity Photographie

16 MAI

Maison de Retraite

Après-midi récréative à l'Ehpad de Seltz avec la participation des résidents de Betschdorf. Ce bel après-midi sportif s'est achevé par une soirée tartes flambées, préparées par les actifs bénévoles de la maison de retraite de Seltz.



3 JUIN



École de la fontaine

La fête de l'école de la fontaine a réuni plus de 500 personnes autour des enfants à la MLC. Encadrée par les enseignants, chaque classe est montée sur scène et a développé sa vision du «Zapping télé».

11 JUIN

Orages

On peut constater que l'orage qui est passé dans le secteur de Seltz était accompagné de fortes pluies et était peu mobile, d'où les forts cumuls d'eau dont cette voiture a fait les frais dans la Zone artisanale du Niederwald.
Photo voiture : Link's



15 JUIN



École maternelle La Capucine

Le beau temps était au rendez-vous pour accueillir les familles lors de la fête de l'école maternelle. Les enseignants et les enfants ont fait découvrir aux parents le travail d'une année sur le thème des métiers.

21 JUIN

Fête de la musique



Administrateurs Facebook :
Christophe Ebele
et Mylène Heck

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

MAIRIE	<i>Lundi et mardi</i> : 8h-12h et 13h-17h <i>Mercredi</i> : 8h-12h <i>Jeudi</i> : 8h-12h et 13h-17h <i>Vendredi</i> : 8h-12h et 13h-16h	03 88 05 59 05 mairie@ville-seltz.fr
Horaires d'ouverture		
Permanence du Maire et des adjoints	Sur rendez-vous	03 88 05 59 05
Policier Municipal	10, place de la mairie	06 31 54 64 00

SANTÉ

Médecin de garde		36 24
Pharmacie de garde	Tours de garde disponibles sur le répondeur	32 37

SOCIAL

Assistante sociale	Centre médico-social : Lundi : 9h – 12h	03 69 06 73 78
Assistante sociale CPAM	Mairie (sur rendez-vous)	03 88 63 45 72
C.I.C.A.S Retraite complémentaire	Mairie (sur rendez-vous)	08 20 20 00 15
CRAV	Mairie (sur rendez-vous)	39 60
Consultation du nourrisson	Mairie - Le 1 ^{er} jeudi du mois	03 69 06 73 79
Permanence de l'avocat	Mairie - Le 1 ^{er} samedi du mois	03 88 05 59 05
Permanence du conciliateur de justice	Mairie - Le 1 ^{er} mardi du mois sur rdv	03 88 05 59 05

SERVICES PUBLIQUES

Communauté de communes Plaine du Rhin (à Beinheim)	<i>Lundi au jeudi</i> : 8h30-12h et 13h30-17h <i>Vendredi</i> : 8h30-12h et 13h30-16h	03 88 53 08 20
Déchetterie de Wintzenbach	<i>Du 1^{er} avril au 30 septembre</i> : 9h-12h et 14h-17h30 <i>Du 1^{er} octobre au 31 mars</i> : 9h-12h et 13h30-17h <i>Fermé le lundi</i>	03 88 86 55 61
Trésorerie de Seltz	<i>Lundi mardi jeudi</i> : 8h30-12h et 13h30-16h <i>Mercredi et vendredi</i> : fermé	03 88 86 50 68
Syndicat des eaux canton de Seltz	<i>Lundi au jeudi</i> : 7h30-12h et 13h-16h30	03 88 86 51 74
SMICTOM		03 88 54 84 00

LOISIRS

Médiathèque	<i>Mardi</i> : 14h30-17h30 <i>Mercredi</i> : 9h-12h et 14h-17h30 <i>Vendredi</i> : 14h-18h30 <i>Samedi</i> : 9h30-12h30	03 88 05 59 39 mediatheque@ville-seltz.fr
Office de Tourisme	<i>Lundi</i> : 13h30-17h30 <i>Mardi au jeudi</i> : 8h-12h et 13h30-17h30 <i>Vendredi</i> : 8h-12h et 13h30-16h30	03 88 05 59 79

ÉCOLES

Ecole Maternelle	La Capucine	03 88 86 85 57
Ecole Primaire	La Fontaine	03 88 86 50 38
Cantine école primaire		03 88 86 85 57
Périscolaire de Seltz		06 82 58 84 48
Collège de Seltz	Charles de Gaulle	03 88 86 50 63

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15	SAPEURS POMPIERS 18	GENDARMERIE 17
---------	---------------------	----------------

GRANDS ANNIVERSAIRES

JUILLET

04	HARI Marie Thérèse	89 ans
10	JOERGER Simone	80 ans
10	ARTH Anna	84 ans
17	KAZDA Manfred	80 ans
17	SCHWARTZENBERGER Marie Thérèse	82 ans
17	KOEHLER Liliane	85 ans
18	PROUZAT Jeanne	85 ans
21	WAHL Henriette	85 ans
21	BOHNER Georgette	88 ans
22	PETRAZOLLER Bernard	80 ans
22	MORBY Rose	94 ans
24	LEHRER René	82 ans

AOÛT

03	KNOBLOCH Madeleine	87 ans
05	RIEGER Jean-Marie	85 ans
06	SCHIMPF Erna	80 ans
07	HAAR Charlotte	91 ans
08	SCHUMACHER Jeannine	81 ans
10	BLETZACKER Marie Rose	80 ans
16	LEIBEL Irma	86 ans
22	JOERGER Alice	81 ans
23	LENHARD Marie	86 ans
24	KRAUTH Berthe	84 ans
25	SCHIEB Louise	93 ans
26	STEMPFER Monique	85 ans
29	BUR Claude	82 ans
30	ROTH Rose	80 ans
31	KERN Madeleine	85 ans
31	LEHRER Catherine	93 ans

SEPTEMBRE

01	MARBACH Madeleine	83 ans
03	MARTZOLFF Joseph	90 ans
05	KRAST Bernadette	83 ans
06	LANG Robert	96 ans
11	SPANGENBERGER Aimé	86 ans
12	FREISS Marie Madeleine	87 ans
14	MOCKERS Colette	89 ans
15	LOEFFLER Noémie	89 ans
18	ZOLLER Pierre	82 ans
22	SENE Jeanne	96 ans
27	DECK Raymond	89 ans
28	GARCIA Maximo	85 ans

DÉCÈS

Marie Rose Madeleine SCHILDKNECHT épouse HEIBY – 76 ans - (09/03/2018)

Berthe Marie HEINTZ épouse HOFFART – 99 ans - (05/04/2018)

Hubert Roger Gabriel GROSJEAN – 78 ans - (27/04/2018)

Jean Marie Albert RIEGER – 84 ans - (01/05/2018)

Marie Madeleine Bernadette BOHN épouse HUTT – 79 ans – (11/05/2018)

Patricia Olga TRAENTLE épouse KLEIN - 51 ans – (12/05/2018)

Claude Edouard SPINNER – 93 ans - (03/06/2018)

Joséphine Philippine DECK épouse SCHALL - 88 ans - (14/06/2018)

MARIAGES



Le 28 avril
Mickaël SIEGEL
et Caroline LAUTER



Le 05/05/2018
Sébastien LECLERC
et Tiffany GREDER



05/05/2018
Maxime CHAPOT
et Isabelle SEIXAS PEREIRA



Le 19/05/2018
Stéphane GROCOLAS
et Christelle KIRCHDOERFFER



Le 26/05/2018
Joffrey LATT
et Charlène BLETZACKER

Le 09/06/2018
Raphaël SONNTAG
et Sylvia LIEBGOTT

NAISSANCES

Aurélia Victoria VETTER
née le 02/01/2018
à BADEN-BADEN (Allemagne)
de Martin Michael BAZAROW-VETTER
et Laura Juliana VETTER

Nicolas Joseph ACKER
né le 26/03/2018 à HAGUENAU
de Vincent Joseph ACKER
et Aurélie Emmanuelle WOLPERT

Ayron MARTZ
né le 12/04/2018 à HAGUENAU
de Daniel MARTZ et
Emeline Viviane NGO

Léna Candice DEPLAIX
née le 23/04/2018 à HAGUENAU
de Aurélien Joël Alphonse DEPLAIX
et Sophie Claire FITTERER

Mathis BENDER
né le 14/05/2018 à WISSEMBOURG
de Mickaël BENDER
et Audrey DELORT

SE SOUVENIR - *Seltz avant/après*

LOTISSEMENT 2015/1961



SALMENGRUND 2015/1961



Crédit photos : geoportail.com